



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**



Jihočeská univerzita  
v Českých Budějovicích  
University of South Bohemia  
in České Budějovice

**UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES METZ**

**DÉPARTEMENT DE SCIENCES DU LANGAGE**

**FILOZOFICKÁ FAKULTA**

**ÚSTAV ROMANISTIKY**

**MÉMOIRE DE MASTER  
DIPLOMOVÁ PRÁCE**

**Mohammad Aldrabkih**

**Thème**

**L'EMPRUNT LINGUISTIQUE : LE CAS DE L'EMPRUNT LEXICAL DANS LE  
DISCOURS JOURNALISTIQUE SPORTIF**

**Présenté et soutenu par :**

**Mohammad Aldrabkih**

**Sous la direction de :**

**Michelle Lecolle et Ondřej Pešek**

Année académique 2019-2020



## Remerciements

Je remercie chaleureusement ma directrice de mémoire Professeure Michelle Lecolle pour sa patience, ses lectures attentives, ses précieux conseils, son temps et son exigence intellectuelle. Je la remercie infiniment de m'avoir aidé à développer mon niveau de recherche pour que ce travail soit réalisé.

J'adresse mes profonds remerciements à mon codirecteur de mémoire Professeur Ondřej Pešek pour ses précieux conseils, son temps, sa patience et son hospitalité lors de mon séjours à České Budějovice dans le cadre de double diplôme. Aussi, je voudrais remercier Mme. Kateřina Koldová et Mme. Zdeňka Novotná au bureau des relations internationales à l'Université de Bohême du Sud de m'avoir facilité toutes les démarches administratives pendant mon séjour d'Erasmus. Mes remerciements vont également aux enseignants du français et chère(s) collègues de la classe dont je suis ravi d'avoir fait leur connaissance.

Puis, j'adresse mes sincères remerciements à Professeur Driss Ablali d'avoir accepté de faire partie du jury et d'évaluer ce travail, et j'exprime toute ma gratitude pour son encouragement et sa disponibilité ; ainsi que à tous les enseignant(e)s chercheur(euse)s à l'Université de Lorraine qui nous ont fait découvrir les Sciences du langage.

Les remerciements suivants vont également à Professeur Guy Achard-Bayle qui m'a encouragé à participer au programme de double diplôme ; pour cela je souhaite remercier également Mme. Christine Berche d'avoir facilité mes démarches administratives concernant le programme d'Erasmus auprès de l'Université de Lorraine.

J'adresse mes remerciements à Monsieur Jean-François Diana pour son précieux conseil : « croiser le travail avec des entretiens avec les journalistes de *L'Équipe* » ; ainsi que je remercie infiniment Monsieur L'Hermitte Stéfan, journaliste de *L'Équipe*, pour son temps et sa collaboration.

Un grand merci à mes formidables parents, Maryam Abd Alghani et Ibrahim Aldrabkih, pour leur amour inconditionnel ; à ma chère sœur Fatima Aldrabkih, mes grands frères Zayed, Khalaf et Yahia, ainsi que à chaque membre de ma famille, pour leur soutien qui m'a permis à continuer mes études supérieures ; à mes bons amis, Monika Mužíková, Hana Alrawashdeh, Manon Bertaux, Clémence Patoureaux, Omar Anasweh, Ahmhad Abohaltam, Bilal Hamdaoui et Odrianboski Ondzigui-Aubame, pour leur écoute et leurs encouragements.

## Sommaire

Introduction générale.....	8
1. Premier chapitre : « L'emprunt lexical dans le discours journalistique sportif, une approche de la presse écrite ».....	13
1.1 Essai historique de la presse écrite.....	14
1.2 Presse sportive.....	15
1.3 Genres journalistiques.....	17
1.3.1 Classement d'un point de vue médiatique.....	17
1.3.2 Classement d'un point de vue linguistique.....	18
1.4 Analyse du corpus.....	21
1.4.1 Analyse des articles.....	22
1.4.2 Interview avec un journaliste sportif.....	27
2. Deuxième chapitre : « L'emprunt lexical et l'alternance codique dans le discours journalistique sportif ».....	30
2.1 Eclairage terminologique du terme « emprunt linguistique ».....	31
2.1.1 Emprunt ou Xénisme ?.....	32
2.1.2 Emprunt ou Néologisme ?.....	32
2.2 Raisons de l'emprunt linguistique.....	33
2.2.1 Emprunt nécessaire.....	34
2.2.2 Emprunt de luxe.....	35
2.3 Anglicisme.....	36
2.3.1 Étude des variations de l'emprunt lexical.....	37
2.3.2 Résultat d'anglicismes.....	38
2.3.2.1 Alternance codique.....	39
2.3.2.2 Alternance codique dans <i>L'Équipe</i> .....	42
2.4 Types d'emprunt linguistique.....	43
2.4.1 La catégorisation des emprunts.....	43
2.4.2 Types de l'emprunt lexical.....	44
2.4.2.1 Emprunt intégral.....	44
2.4.2.2 Emprunt hybride.....	45
2.4.2.3 Faux emprunt.....	45
3. Troisième chapitre : « Méthodologie et analyse des données ».....	46
3.1 Constitution du corpus.....	47
3.2 Méthodologie de repérage les emprunts.....	47
3.2.1 Dictionnaire : général et spécialisé.....	50

3.2.2	Langue : spécialisée, commune et générale .....	51
3.2.3	Emprunt : spécialisé et non spécialisé.....	52
3.3	Analyse des données : emprunt et xénisme.....	53
3.3.1	Emprunt : Analyse sémantique et morphologique .....	55
3.3.1.1	Nom.....	55
3.3.1.1.1	Emprunt intégral .....	56
3.3.1.1.1.1	Restriction sémantique et syntaxique : le cas de <b>corner</b> .....	56
3.3.1.1.1.2	Le genre et le nombre de l'emprunt.....	57
3.3.1.1.1.3	Emprunt en <b>-ing</b> .....	57
3.3.1.1.1.4	Emprunt de mots composés :.....	58
3.3.1.1.2	Emprunt hybride .....	59
3.3.1.1.2.1	L'ajout du trait d'union (-).....	59
3.3.1.1.2.2	L'accentuation .....	60
3.3.1.1.2.3	L'ajout du suffixe -eur .....	60
3.3.1.1.3	Faux emprunt.....	61
3.3.1.2	Verbe.....	61
3.3.1.3	Adjectif .....	62
3.3.2	Xénisme : Analyse sémantique et morphologique .....	63
3.3.2.1	Xénismes du corpus présents dans les dictionnaires spécialisés .....	64
3.3.2.2	Xénismes accompagnés de marques typographiques .....	64
3.3.2.2.1	Xénismes accompagnés de guillemets .....	64
3.3.2.2.2	Xénismes misent en italique .....	65
3.3.2.3	Xénismes accompagnés de marques linguistiques.....	66
3.3.2.3.1	Xénisme accompagnée d'une traduction .....	66
3.3.2.3.2	Xénisme accompagné d'une définition .....	66
3.3.2.4	Xénisme du corpus non présents dans les dictionnaires spécialisés .....	66
3.4	Fonction de l'emprunt : « catachrétique vs non-catachrétique ».....	68
3.4.1	Emprunt catachrétique.....	69
3.4.2	Emprunt non-catachrétique .....	71
	Conclusion générale .....	73
	Bibliographie.....	76
	Webographie .....	79
	Annexes .....	80
	Annexe 1 : Emprunts intégraux.....	81
	Annexe 2 : Emprunts hybrides .....	83

Annexe 3 : Faux emprunts .....	84
Annexe 4 : Xénismes.....	84



## **Introduction générale**

*« L'argot des sportifs est aussi, à l'époque moderne, une étape intermédiaire par laquelle s'insinuent pas mal d'emprunts à des langues étrangères. Libéré de tout contrôle administratif ou littéraire, entraîné en revanche par le snobisme ou par un certain internationalisme, cet argot absorbe facilement des xénismes, mêmes les plus rébarbatifs. Il s'agit dans les langues européennes presque toujours d'anglicismes. » (L. Deroy, 1956 : 204).*

L'Anglais est, dans certains domaines créés ou développés dans les pays anglo-saxons, un fournisseur lexical du français contemporain. Le cas du sport représente un exemple concret : le Français utilise plusieurs mots anglais dans le monde sportif parce que ce sont les Anglais qui ont fixé les règles de la majorité des types de sport.

La question de l'emprunt linguistique entre les langues intéresse beaucoup de spécialistes comme les linguistes, sociolinguistes, historiens, ministres, journalistes. Le sujet de l'emprunt linguistique à l'anglais a une place importante dans les travaux des sciences du langage ; notamment pour l'importance de l'anglais qui s'est développé au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Le présent travail a pour objectif d'étudier un seul type d'emprunt, celui qui concerne le transfert de mots, qui est l'emprunt lexical. Notre travail de recherche, qui s'intitule **« l'emprunt linguistique : le cas de l'emprunt lexical à l'anglais dans le discours journalistique sportif »** dans lequel nous nous basons sur un corpus<sup>1</sup> de presse écrite française. En effet notre recherche se limite à étudier ce phénomène linguistique sur le français de la France. Pour ce qui est de la presse de nombreuses raisons rendent l'étude du phénomène de l'emprunt lexical fructueuse pour nous, et précisément dans une sphère journalistique sportif. Cela nous ramène à justifier notre choix du sujet.

### **Choix du sujet et objectif**

Au départ, nous nous sommes intéressé au discours journalistique sportif (Désormais DJS) car nous portons un grand intérêt au monde sportif. Pendant notre lecture, nous avons remarqué d'un côté la présence des mots anglais dans ce discours et, d'un autre, la façon dont ce discours est narré, d'une manière spontanée et proche de l'oral. Par conséquent, nous avons voulu aborder cette problématique et comprendre d'un point de vue culturel les raisons pour lesquelles les journalistes utilisent ces anglicismes dans leur discours, et, en outre, comprendre

---

<sup>1</sup> Le corpus sera exposé dans cette introduction et dans différents lieux de ce travail selon la visée de chaque partie.

d'un point de vue linguistique le fonctionnement de l'emprunt lexical et l'adaptation des mots anglais lorsqu'ils arrivent dans la langue française.

D'un autre côté, nous portons un grand intérêt au journalisme, ce qui nous a motivé à adopter une méthodologie de travail interdisciplinaire qui permet d'étudier diverses facettes entourant ce phénomène. Nous nous fondons sur un ouvrage de base pour l'emprunt linguistique, celui de L. Deroy (1956) : c'est lui, à travers les grands thèmes qu'il aborde dans son ouvrage, qui nous inspire à établir notre méthodologie

### **Méthodologie et annonce de plan**

En regardant la citation de L. Deroy plus haut à propos de l'argot sportif, nous trouvons plusieurs notions qui méritent d'être abordées dans ce travail de recherche, comme celle de l'« intermédiaire » et celle de « xénisme ». En outre l'image que nous avons construit à travers la lecture du DJS que nous nous sommes faite, s'accorde totalement avec l'avis de l'auteur « *Libéré de tout contrôle administratif [...].* » A partir de là, nous adaptons la démarche suivante :

1. Le premier chapitre portera principalement sur ce qu'on peut nommer l'« intermédiaire » : puisque nous nous basons dans notre travail sur un discours journalistique sportif, nous considérons que ce dernier est l'intermédiaire par lequel les mots anglais sont entrés dans le lexique français. Par conséquent, nous allons étudier – d'un point de vue historique – la presse écrite et la presse sportive ; puis nous allons analyser ce discours en s'appuyant sur une approche linguistique de presse écrite.
2. Le deuxième chapitre sera consacré à exposer un jalon théorique de l'emprunt linguistique. Nous allons donc mettre cette notion en dialogue avec d'autres et aborder un phénomène proche de l'emprunt lexical, appelé *codeswitching*. Puis une typologie de l'emprunt linguistique sera présentée. Elle aura un rôle fondamental pour classer les emprunts qui seront recueillis de notre corpus.
3. Le troisième chapitre portera sur la présentation de l'échantillon du corpus que nous avons construit afin de réaliser nos objectifs et d'analyser les données.

## **Choix du corpus**

Nous avons dit précédemment que nous nous sommes intéressé à l'emprunt lexical à travers la lecture du DJS. Donc nous avons décidé que la presse française contemporaine serait le terrain de travail sur lequel nous allons nous fonder afin de réaliser l'étude de ce phénomène linguistique. De plus, nous avons décidé de nous focaliser sur la presse spécialisée. Plus précisément, notre choix est tombé sur un journal qui est à la fois totalement consacré à ce domaine, connu par son histoire et la place qu'il possède dans le pays, ainsi qu'il est connu par son hétérogénéité au niveau des types des sports qu'il présente quotidiennement. Ce journal est *L'Équipe*.

## **Questions**

1. Pour quelles raisons les journalistes recourent à l'emprunt des mots anglais ?
2. Quelle relation existe-t-il entre le terme « emprunt » et celui de « xénisme » ?
3. Quelles sont les raisons de l'emprunt lexical ?
4. Quelle est la différence entre un emprunt lexical et un *codeswitching* ?
5. Quelle formation dérivationnelle est appliquée lorsque le mot anglais arrive en français ?

## **Hypothèses**

À travers ces questions nous pouvons formuler les hypothèses suivantes :

1. Nous pouvons présumer que certains emprunts à l'anglais dans le DJS ont pour but de plaire et d'attirer l'attention des lecteurs.
2. Nous pouvons supposer que certains mots anglais dans ce discours sont nécessaires ; les mots anglais provenant de l'argot sportif peuvent abrégé une situation ou une action de jeu par exemple.

3. Nous pouvons présumer que l'adaptation des emprunts concerne l'aspect sémantique ainsi que morphologique.

**1. Premier chapitre : « L'emprunt lexical dans le discours journalistique sportif, une approche de la presse écrite »**

## Introduction

Ce chapitre a pour objectif d'aborder le sujet de la presse écrite sportive et plus particulièrement le discours journalistique sportif. Ce que nous voulons dire par l'emploi du « discours » ici, c'est la langue en tant qu'usage. En premier lieu, nous allons ramener la presse sportive et son discours à son origine, c'est-à-dire parler en bref de l'histoire de la presse écrite, comment la presse a commencé à se spécialiser dans les domaines sociaux comme le sport et comment elle a pris le format que nous voyons aujourd'hui. En deuxième lieu, nous avons l'intention de montrer les emprunts à l'anglais dans leur contexte et comment ils se présentent dans le corpus que nous avons choisi. Pour ce faire, nous recourons aux genres journalistiques en nous fondant sur une approche de la presse écrite, celle de J-M Adam (1997). En troisième lieu, et pour finir, nous allons discuter avec un journaliste qui travaille chez *L'Équipe* à propos de ce discours.

### 1.1 Essai historique de la presse écrite

En France, la presse écrite commence officiellement à prendre sa place dans la société à la veille de la révolution française, lorsque le citoyen a demandé sa liberté d'expression et de penser, car ces droits ont été limités depuis fort longtemps de la part de la monarchie absolue et de l'Église.

Le premier journal est apparu en France depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, on le nommait à l'époque « *Gazette de France* ». Mais dans une façon quotidienne, ce n'est qu'à partir de 1777 que le premier quotidien a paru sous le nom de « *Journal de France*<sup>2</sup> ». Après cette date et pendant 15 ans, la presse a connu la censure jusqu'en 1789, année de la Déclaration des droits de l'Homme où les choses sont allées en faveur de la liberté d'expression. L'article qui concerne la presse dit : « *La libre communication de la pensée et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.*<sup>3</sup> »

La période qui a suivi cette déclaration est une période marquante dans l'histoire de la presse écrite car « *pendant trois années, la France va assister à une floraison extraordinaire*

---

<sup>2</sup> BnF : <http://expositions.bnf.fr/lumieres/grand/180.htm> (consulté le 10/10/2019).

<sup>3</sup> C. Couderc (1990 : 4).

*de feuilles aux formules les plus variées.*<sup>4</sup> » Cependant cette période n'a duré que quelques années car la presse a rapidement reconnu la surveillance.

Pendant le début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui est connu par Napoléon Bonaparte, le premier empereur français, un personnage qui a freiné le développement de la presse et de la liberté d'expression. La censure exercée sur les associations de la presse par Bonaparte était en raison des critiques contre sa politique ; et malgré la révolte par le peuple français contre la monarchie à cause d'une crise économique, mais la situation de surveillance a continué jusqu'à avant la fin du règne de Napoléon III. Pendant le second empire, Napoléon III a limité la parution de grand nombre de quotidiens à Paris et la France entière, mais en raison des échecs politiques, le peuple manifeste de nouveau pour se libérer où les choses sont allées au profit de la presse.

La loi du 11 Mai 1868 a donné la liberté totale de la presse. Par conséquent plusieurs journaux ont été fondés après cette date marquante qui perdurent encore aujourd'hui comme le *Le Monde* par exemple.

Plusieurs sont les autres facteurs qui ont contribué essentiellement dans le développement de la presse écrite et qui ne sont pas moins important des raisons politiques mentionnés plus haut. Au niveau technique et industriel : l'évolution de l'imprimerie, la typographie et la photographie au milieu du XIX<sup>e</sup>. Et comme C. Couderc (1990 : 15) dit : « *Un des effets de la Révolution Industrielle et Technique dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle fut la différenciation courante des types de quotidiens (journaux populaires, journaux de qualité, journaux d'abonnés, ...).* »

Au niveau culturel, la loi Jules Ferry de 1881 rend l'enseignement primaire gratuit ; les gens prennent de plus en plus goût pour la lecture de la presse écrite et demandent plus de diversité dans l'information. Tous ces facteurs étaient un début pour une presse spécialisée qui couvre divers domaines sociaux, comme la presse sportive.

## **1.2 Presse sportive**

L'éducation physique a été introduite à l'école en 1850, ce qui a coïncidé la création de plusieurs clubs gymnastiques et cyclistes. Ceux-ci sont considérés les premiers sports en France, participé essentiellement à l'émergence de la presse sportive.

---

<sup>4</sup> C. Couderc (1990 : 4).

Le premier journal sportif français portait le nom de « sport<sup>5</sup> ». Il est apparu pour la première fois en 1854. Mais avant cette date : quand la presse a-t-elle commencé exactement à se spécialiser dans le sport ? Sous quelle forme ? Est-ce que ce sont les passionnés qui ont commencé à écrire sur le sujet afin de développer leurs sports au sein de la société ? Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de réponses à ces questions, dans les ouvrages consultés.

À la fin du XIX siècle, le nombre des journaux sportifs s'est multiplié, la presse sportive la plus demandée est celle de la « *presse cycliste* », cyclisme étant le sport le plus populaire en France, et « [...], *les journalistes cyclistes, se conforment au mutualisme en vogue dans le monde de la presse et constituent des associations professionnelles.*<sup>6</sup> » En parallèle du développement de cette presse cycliste est apparu « *L'Auto*<sup>7</sup> », ancêtre de *L'Équipe*.

La brève présentation précédente du développement de la presse écrite montre que la population demande plus de liberté de penser, plus d'urbanisation et ils souhaitent actualiser les nouveaux phénomènes qui intègrent dans la société dont le sport fait partie. Cela s'est reflété sur la presse écrite, qui a commencé à avoir des feuilles qui répondent aux besoins du public.

Le développement des autres types de sport – ceux qui sont d'origine anglaise – en outre accueillir ces sports en France, cela a participé essentiellement dans l'importance que la presse sportive possède aujourd'hui. Prenons le cas du *Rugby*, qui est arrivé en France « [...] *au début des années 1870, à l'initiative des voyageurs anglais, négociants ou étudiants*<sup>8</sup>. » Le rugby aujourd'hui est l'un des sports le plus populaire dans le pays, voire sur le continent européen, et il fait les gros titres de la presse sportive.

Avec l'importation des sports d'outre-manche, le lexique anglo-saxon adapté à ces activités s'est introduit dans le vocabulaire français. Par conséquent ce phénomène a intéressé les chercheurs de langue depuis bien longtemps comme F. Mackenzie (1939 : 131) :

Encore que les sports modernes se soient acclimatés très rapidement en France et y soient devenus un complément important de vie, surtout dans les grandes villes, ils n'en sont pas originaires, et le plus léger coup d'œil jeté dans un journal sportif suffit de révéler l'origine étrangère d'une forte partie de leur

---

<sup>5</sup> BnF : <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-sportive?mode=desktop>

<sup>6</sup> A. Poyer (2007 : 349).

<sup>7</sup> BnF : <https://gallica.bnf.fr/blog/19122017/le-journal-lauto-fait-la-course-en-tete?mode=desktop>

<sup>8</sup> [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) :  
[https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Exposition\\_Rugby\\_Musee\\_du\\_Sport.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Exposition_Rugby_Musee_du_Sport.pdf)

terminologie. Tout écrit français qui traite de sport s'agrémente en effet de nombreuses tournures anglaises, indice permanent de l'influence exercée sur ce terrain par l'Angleterre.

À partir de là, notre prochaine étape consiste à « jeter un coup d'œil dans un journal » ; nous allons analyser le DJS de notre corpus en mettant en lumière les emprunts lexicaux à l'anglais. Pour ce fait, nous passons par les genres journalistiques que nous allons expliquer dans la section suivante.

### **1.3 Genres journalistiques**

Les articles dans un journal quelconque appartiennent parfois aux rubriques : « politique, économique, culture ... etc. » Mais nous trouvons également des articles qui sont nommés comme : « écho, billet, enquête, reportage ... etc. » Afin de bien comprendre ces classements qui vont nous permettre d'aborder les aspects linguistiques selon lesquels les genres peuvent être linguistiquement cernés dans un tel discours ; nous allons tout d'abord les expliquer selon les manuels de journalisme en s'appuyant sur l'approche de J.M Adam (1997).

Les genres journalistiques dans leur ensemble, rendent le journal facile à lire pour le lecteur d'une part, et d'une autre, rendent le travail clair et déterminé pour le journaliste. Autrement dit, les genres journalistiques permettent au journaliste de bien caractériser la rédaction de l'article et sa structure car chaque genre a ses normes à respecter. Ils permettent au lecteur d'aller directement vers l'article où l'information est rédigée de façon de ce qu'elle réponde à ses attentes. Pour cela, nous allons aborder cette question sous deux angles : médiatique et linguistique

#### **1.3.1 Classement d'un point de vue médiatique**

Les genres pour le journaliste sont la clé du professionnalisme. Pour cette raison, le journaliste doit maîtriser parfaitement ces genres, voir lequel correspond le plus à l'événement qu'il doit expliquer ou commenter.

Selon les manuels de journalisme, les genres journalistiques sont classés de façon générale en trois groupes :

- 1) **Groupe des genres d'information** : Rapporter les événements (La brève, Le filet, L'article d'information, Le montage, La mouture, Le résumé de rapport, Le compte rendu et L'écho).

- 2) **Groupes des genres majeurs** : Expliquer les événements et les phénomènes (L'interview, Le reportage, L'enquête, Le portrait).
- 3) **Groupe des genres d'opinion** : commenter les événements et les phénomènes (Le billet, La critique, L'éditorial, La chronique, L'article d'analyse). (A. Errami, 2016 : 34-97)

Il y a plusieurs raisons qui expliquent le regroupement de ces genres de cette façon, dont le plus important est l'intention communicationnelle du journaliste, le style et la source de l'information. Concernant le premier groupe, l'intention du journaliste se limite à relater l'information sans donner aucune opinion, d'une façon brève ou plus détaillée selon le genre utilisé et sa place dans le journal. Pour le deuxième groupe : il s'agit d'expliquer un événement à travers des entretiens avec une ou plusieurs personnes et demander leurs avis sur un tel sujet. Mais concernant le troisième groupe, ces genres représentent les opinions des journalistes sur un sujet particulier : politique, économique, sport, etc.

### 1.3.2 Classement d'un point de vue linguistique

Adam (1997) commente plusieurs ouvrages des journalistes qui ont classé les genres plus ou moins de la même façon que nous avons cités plus haut : genres d'information, genres d'opinion et les genres nobles (majeurs). Et pour lui, ces classements peuvent être linguistiquement cernés à partir de « trois critères » :

- Un **critère** purement **sémantique** qu'il appelle « le sujet »
- Un **critère argumentatif et pragmatique** : au sens de la visée choisie qu'il appelle « l'intention » : **visée informative** qui consiste à répondre aux questions Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? et **visée explicative** qui répond aux questions Comment ? et Pourquoi ?
- Un **Critère énonciatif** qui a trait à la position du journaliste par rapport à son discours et à sa ou ses source(s). (J. M Adam, 1997 : 8).

Concernant le premier critère « sémantique », représente les thèmes (rubriques) auxquels appartiennent les articles ou les genres qui sont nommés (enquête, billet d'humeur, chronique ... etc.) ; pour le deuxième critère, il s'agit d'étudier le message du journaliste au sein de son discours : relater l'information ou donner son avis sur l'information (visée informative ou visée explicative) ; mais le troisième critère concerne l'énonciateur (le journaliste) si c'est lui-même la source de l'information ou il l'a reçu (un travail du terrain ou du bureau).

Généralement, pour révéler les genres journalistiques utilisés dans un journal quelconque, il faut une étude profonde de ces genres, afin de concevoir la visée communicative de l'énonciateur (journaliste) et préciser l'implication énonciative dans son discours. Une étude

profonde parce que quand il s'agit d'aborder la question des genres de la presse écrite, nous nous retrouvons en face d'une grande diversité de catégories journalistiques où la différence est très légère.

Pour envisager ce flou, Adam rajoute les cinq contraintes définitives des genres dans l'ouvrage de D. Maingueneau (1996) : « Les termes clés de l'analyse du discours » :

1. **Statut respectif des énonciateurs** [*journaliste, témoin, expert, interviewé*] **et des coénonciateurs** [*lecteurs à distinguer des auditeurs et téléspectateurs, mais à combiner avec d'autres statuts : citoyen, homme, ou femme, classe d'âge, classe sociale, membre d'une communauté sportive ou religieuse, etc.*].
2. **Circonstances temporelles et locales de l'énonciation** [*situation d'énonciation*].
3. **Support et modes de diffusion** [*presse écrite quotidienne, magazine, organe de presse à distinguer [...]*].
4. **Thèmes qui peuvent être introduits** [*objets du discours inséparables des familles d'événements<sup>9</sup>*].
5. **Longueur, mode d'organisation** [*structure compositionnelle des agencements textuels et péri-textuels*]. (J. M Adam, 1997 : 13)

Aux yeux d'Adam, les critères (2) et (3) sont définis par le journal (le lieu, la date et le format), et il s'intéresse plutôt aux critères (1), (4) et (5). Il dit : « *Ces trois critères peuvent être précisés et complétés à la lumière des observations de Bakhtine sur les liens entre style, composition et thématique* ». (*Ibid.*)

À nos yeux, lorsque le linguiste russe M. Bakhtine est mentionné dans un travail de recherche, et que le sujet concerne diverses catégories des pratiques langagières, nous nous apercevons que c'est la notion « genre du discours » qui est ciblée. Cette notion a été très débattue depuis les années 80 et selon plusieurs points de vue. Sans nous prononcer ici sur un long débat, et lorsque nous visons un discours journalistique, nous recourons au « Dictionnaire d'analyse du discours » afin de l'expliquer :

Pour P. Charaudeau, qui cherche à ancrer le discours dans le social, mais dans une filiation plus psychosociologique, il s'agit de déterminer les genres au point d'articulation entre « les contraintes situationnelles déterminées par le contrat global de communication », « les contraintes de l'organisation discursive » et « les caractéristiques des formes textuelles [...] ». (P. Charaudeau et D. Maingueneau 2002 : 208).

---

<sup>9</sup> Le terme « *famille d'événement* » chez Adam signifie les thèmes et les rubriques auxquels appartiennent les genres. En outre le terme « *Péri-textuel* » dans le point (5) désigne les divers éléments qui composent un article (titre, sous-titre, légende ...etc.).

Le point de vue de Charaudeau nous intéresse à partir du « point d’articulation » qui consiste à prendre en considération l’ensemble des facteurs qui conditionnent l’acte de communication : (énonciateur, co-énonciateur), le thème et la langue en tant que système afin de déterminer un tel genre. Dans un autre ordre d’idée, la prise en compte simultanée de l’organisation textuelle (les temps de verbe, les pronoms, les connecteurs.) et l’« organisation discursive » aide à comprendre le message et la visée communicative de l’énonciateur qui rend la détermination du genre journalistique plus facile.

Adam (1997 : 14) partage ce point de vue et développe cette perspective en citant Bakhtine :

Les formes de langue et les formes types d’énoncés, c’est-à-dire les genres du discours, s’introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. [...] Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l’organisation les formes grammaticales (syntaxique). (1984, 285)

Il poursuit :

Chaque sphère [de l’activité et de la communication humaine] connaît ces genres, appropriés à sa spécificité, auxquels correspondent des styles déterminés [...]. Le style est indissociablement lié à des unités thématiques déterminées et ce qui est particulièrement important, à des unités compositionnelles : type de structuration et de fin d’un tout, type de rapport entre le locuteur et les autres partenaires de l’échange verbal (rapport à l’auditeur, ou au locuteur, à l’interlocuteur, au discours d’autrui, etc.). Le style entre au titre d’élément dans l’unité de genre d’un énoncé. (1984, 269)

Cette perspective bakhtinienne incite Adam à attacher les formes de langue et le style à l’énoncé. À travers cette articulation, il reformule les cinq contraintes de D. Maingueneau citées plus haut et établit les « *Critères minimaux définissant les genres de la presse écrite* » dans le tableau suivant :

<b>Critères minimaux définissant les genres de la presse écrite</b>	
Sémantique (thématique)	(« familles événementielles » et rubriques)
Énonciatif	(degré de prise en charge des énoncés et identité de l’énonciateur)
Longueur	(brièveté VS développement)
Pragmatique	(buts, intentions communicatives)
Compositionnel	(plans de textes et séquences)
Stylistique	(texture micro-linguistique)

Après cette réflexion linguistique sur la presse écrite et les genres journalistiques, nous sommes en mesure d'aborder le DJS à travers les critères de J. M Adam : non seulement pour déterminer les genres journalistiques, mais aussi pour montrer les spécificités du DJS et l'usage de l'emprunt lexical à l'anglais dans ce discours. C'est ce que nous allons voir par la suite dans les analyses.

## 1.4 Analyse du corpus

Dans nos analyses et comme c'est mentionné dans la section précédente, nous allons montrer l'usage des emprunts à l'anglais en passant par la description des genres journalistiques. Pour ce fait, nous nous basons sur les critères d'Adam (1997 : 17) cités plus haut. Nous choisissons un seul numéro du journal *L'Équipe*, celui 18 avril 2019, comme corpus afin de réaliser l'objectif de ce présent chapitre, la raison de notre choix de ce numéro viendra un peu plus tard dans les analyses.

La première étape de notre analyse consiste à commencer par le critère « sémantique (thématique) ». Dans le cas de *L'Équipe*, cela correspond aux rubriques. Les rubriques de *L'Équipe* sont nommées par sport, parmi lesquels il y a des anciens emprunts à l'anglais. Elles sont très nombreuses et leur hiérarchie se différencie d'un numéro à un autre. Nous citons les rubriques que nous avons croisées : « *Rugby, Football, Ski, Tennis, Basket, Handball, Athlétisme, Judo, Boxe, Automobile, Natation, Plongeon, Hockey sur glace, Golf, Bateau* ».

Par ailleurs, il faut se souvenir de ce que P. Charaudeau appelle « enjeux de captation », chaque journal en général présente l'information de la plus importante à la moins importante. Dans la majorité des cas ce qui est considéré le plus important serait le plus récent et le plus proche géographiquement. P. Charaudeau (2006 : 2) dit :

La finalité éthique oblige l'instance de production à traiter l'information, à rapporter et commenter les événements de la façon la plus crédible possible : elle se trouve surdéterminée par un *enjeu de crédibilité*. La finalité commerciale oblige l'instance médiatique à traiter l'information de façon à capter le plus grand nombre de récepteurs possible : elle se trouve surdéterminée par un enjeu de captation [11].

Nous pensons que notre quotidien suit ce rythme, il présente ses informations de façon crédible et captivante en commençant toujours par la rencontre sportive le plus récent et qui pourrait intéresser le plus grand nombre de lecteurs.

Désormais, nous allons nous focaliser sur l'énonciateur, quelle sont ses visées pragmatiques (information / opinion) et bien entendu au plan micro-linguistique : les formes syntaxiques récurrentes, les modalisateurs et les faits de langue utilisés. Certains critères vont nous aider à déterminer quel genre journalistique est utilisé et d'autres vont révéler les spécificités du discours journalistiques sportif dans ce corpus.

### 1.4.1 Analyse des articles

#### 1. La Une du journal

La Une commence par une information qui porte sur un match de Football entre Manchester city et Tottenham qui s'est déroulé la veille.

Souvent ce qui est publié à la Une, est considérée comme le point de vue officiel du journal et ce point de vue représente toute l'équipe rédactionnelle. Cela correspond à un genre qui s'appelle « L'éditorial ». L'éditorial de notre corpus commence par des chiffres qui sont le résultat du match :

#### **Ligue des champions : Manchester City 4-3 Tottenham**

Ce résultat suivi d'un commentaire où nous voyons directement une subjectivité dans l'opinion : « COMPLÈTEMENT CRAZY ». Suivi d'un résumé : « *A l'issue d'un des plus beaux matches de l'année, Le Tottenham D'Hugo Lloris et Fernando Llorente, auteur du but de la qualification, élimine Manchester City, Vainqueurs à l'aller (1-0) [...]* ».

L'éditorial de ce numéro commence par un emprunt direct à l'anglais « CRAZY ». C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ce numéro. Ensuite, les groupes nominaux qui sont utilisés désignent une façon de commenter l'événement assez proche de celle à l'oral. L'éditorial renvoie vers deux articles qui portent sur le même événement (pages 3-5) que nous allons analyser en premier, afin d'étudier plusieurs articles commentent le même événement.

#### 2. Premier article

Le premier article qui commente le match dans une façon détaillée commence par l'adjectif « MIRACULEUX », qui est le titre ; L'énonciateur est un « envoyé spécial », c'est-à-

dire un journaliste qui suit l'actualité sur le terrain. Il donne son avis tout au long de son article. Nous donnons des extraits de l'article :

1. « [...] *un match invraisemblable et magnifique*, [...] »
2. « [...], *la soirée la plus incroyable de la saison européenne*, [...] »

Bien qu'il donne une vision individualisée de ce qui s'est passé en disant : « *Nous aurons tous besoin de temps, encore, pour nous adapter à cette révolution des sentiments.* » L'énonciateur a une visée informative qui consiste à répondre aux questions : **qui ? Tottenham, quoi ? s'est qualifié en perdant à Manchester City, quand ? hier soir, où ? dans un Etihad Stadium.** Il a une visée explicative également en répondant aux questions : **comment ? par le but de la qualification de Sterling, Annulé par le VAR dans le temps additionnel, et par la malédiction de Guardiola.** Et à travers 5 paragraphes il répond à la question **pourquoi ?**

À partir de ce qui précède, on peut dire que toutes les caractéristiques correspondent à un genre journalistique connu sous le nom « compte rendu » caractérisé par une « information à chaud » où « *Le journaliste peut se libérer - dans une certaine mesure - du style pragmatique qui caractérise les autres genres d'information.*<sup>10</sup> » L'énonciateur s'est libéré dans son article, non seulement par rapport aux termes utilisés mais encore dans la façon exagérée de la mise en scène du match commenté comme l'usage de l'adjectif « invraisemblable » et l'expression « miracle absolu » dans l'exemple suivant : « *avant l'invraisemblable but de la hanche de Llorente (73<sup>e</sup>), un miracle absolu au regard du rapport de force.* »

Concernant le plan micro-linguistique : nous avons remarqué que les temps verbaux qui dominant, sont ceux qui désignent l'antériorité comme le plus-que-parfait, et les temps du passé : en particulier l'imparfait qui porte une valeur descriptive et le passé composé. C'est tout à fait justifiable par le fait que l'énonciateur commente un événement dans le passé, qui a duré deux heures ; comme nous pouvons l'observer dans les extraits suivants :

3. « Nous avons vécu, hier soir, [...] »
4. « [...], qui a envoyé Tottenham [...] »
5. « [...], la moitié des joueurs de Tottenham étaient étendus sur la pelouse [...] »
6. « [...], City l'avait fait, alors qu'il avait été mené 1-2 (10<sup>e</sup>), [...] »
7. « Trente secondes après le but de Sterling, alors que personne n'avait rien vu, [...] »
8. « [...], le VAR révélait que L'Argentin était hors-jeu, [...] »
9. « [...], les fans des Spurs ont chanté « *Oh what a night !* », [...] »

---

<sup>10</sup> A. Errami (2016 : 45).

10. « [...], Tottenham qui a stoppé City. »

En analysant le premier article, nous commençons à remarquer certains emprunts à l'anglais tels que : *match, fans* et l'emprunt du verbe *stopper*.

#### 1- Deuxième article

Un autre journaliste commente le même match de l'article précédent mais d'une façon totalement différente par son titre « MAUDITS ».

L'énonciateur a une visée explicative consistant à répondre à la question **pourquoi ?** Pourquoi l'équipe a été éliminée ? Il aborde cette problématique en rejetant toute la responsabilité sur le technicien de l'équipe dès le sous-titre : « *Cette élimination s'apparente à un échec personnel pour Pep Guardiola, qui n'a plus remporté la C1 depuis 2011, et pour le club de Manchester City, qui peine à briller dans la compétition.* »

Il se base sur des données historiques pour donner des arguments et des preuves qui justifient son opinion : « *Depuis l'arrivée de Pep Guardiola sur le banc de Manchester City en 2016, le scénario semble se répéter chaque année [...], mais ils finissent par chuter avant même d'atteindre la demi-finale* » ; or, il continue à blâmer l'entraîneur en donnant très clairement son opinion personnelle : « *son bilan reste donc imparfait dans ce domaine.* »

L'article est constitué d'un titre, sous-titre et de 5 paragraphes où nous voyons la subjectivité de l'énonciateur à travers ses opinions sur l'événement. Ces caractéristiques correspondent à un genre journalistique qui s'appelle « L'article d'analyse » et appartient au « groupe des genres d'opinions » ; il est considéré comme « *une enquête intellectuelle menée au bureau.*<sup>11</sup> »

Concernant les formes linguistiques dans ce genre : l'usage du présent domine à travers des phrases déclaratives employées par l'énonciateur. Nous donnons des extraits :

11. « [...], les défaites restent des défaites. »

12. « [...] le scénario semble se répéter [...]. »

---

<sup>11</sup> A. Errami (2016 : 45).

Quant aux emprunts, c'est d'une manière discrète l'emprunt *club* et *compétition* sont utilisés dans les exemples cités plus haut : « [...], *et pour le club de Manchester City, qui peine à briller dans la compétition.* »

#### 4- Troisième article

Le présent article porte sur un autre type de sport qui est le Rugby :

**Wesley Fofana**

**« Si j'étais sélectionneur, je m'y enverrais direct ! »**

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À CLERMONT-FERRAND

Certains articles dans notre corpus commencent par un titre contenant un nom propre et une citation mise entre guillemets. En outre la source de l'information est un envoyé spécial et l'article contient une photo d'un personnage. Nous nous rendons compte que le genre journalistique utilisé est une « Interview » et la citation mentionnée dans le titre fait partie des réponses de l'interlocuteur.

Les questions que le journaliste pose à son interlocuteur (un joueur de Rugby) tournent autour de sa vie professionnelle et les matchs à venir. La visée pragmatique de l'énonciateur se limite à relater les réponses sans donner aucun avis.

Concernant le critère stylistique, ce qui rend ce genre particulier est : les reformulations phrastiques et les formes grammaticales qui sont rédigées par l'énonciateur, qui désignent bien entendu les réponses du joueur. Elles appartiennent à un style typiquement oral, ce qui est justifiable puisqu'il s'agit d'un discours rapporté d'une interview comme par exemple :

13. « Je me blesse la veille du match, sur un entraînement, sur un gros mouvement d'arrêt, alors que j'arrivais vite... Ce n'était pas grand-chose, mais tu ne peux pas jouer là-dessus ! »

14. « Quand tu es un compétiteur, tu as envie d'être sur le terrain. J'avais envie de jouer et d'apporter à cette équipe, mais j'ai accepté les choix de Jacques Brunel. »

15. « On est très concentrés, impatients. On va jouer contre une équipe anglaise avec une mentalité bien spéciale. »

#### 1- Quatrième article

Le thème principal de cet article porte sur un joueur de Volley-ball : « *le central de l'équipe de France a été désigné meilleur joueur du Championnat* ». L'énonciateur commence son article en utilisant des expressions au sens figuré comme dans l'expression « sortir du chapeau » dans l'exemple suivant : « *Quand son nom est sorti du chapeau il y a trois jours, Barthélemy Chinenyeze s'est pincé pour y croire.* »

La visée pragmatique de l'énonciateur dans cet article est une visée informative, il rapporte les grands traits de la personnalité, il s'intéresse au parcours du joueurs et non à la personne en tant que telle comme par exemple :

16. « [...] le jeune centreur des bleus (21 ans), vainqueur de la Ligue mondiale en 2017 pour son premier été en équipe de France, est arrivé en tête, juste devant son capitaine à Tours [...]. »
17. « Les contres décisif, Chinenyeze les a gardés pour les moments importants : le tie-break de la demi-finale de Coupe contre Narbonne (3-2), le 9 mars, et la finale face à Chaumont (3-0), [...]. »

Le journaliste ne relate pas seulement l'information où il décrit le succès d'une personne par rapport à un tel événement mais encore il cite les déclarations et « les témoignages » de cette personne : « *Ah, MVP du Championnat, carrément ? Superbe ! Mais vous êtes sûrs ? ... C'est assez dingue en fait. J'y ai pensé un peu pendant la saison mais juste ça, sans trop y croire.* » Ce croisement entre relater l'information et citer des témoignages au cours d'une entrevue, correspond à un genre journalistique qui s'appelle « Le portrait ».

Pour ce qui concerne les schémas syntaxiques récurrents : les titres se ressemblent dans la majorité des articles. Ils sont constitués des syntagmes nominaux, comme dans cet article : « *Chinenyese, toujours plus haut* ». Et concernant les temps verbaux : nous avons trouvé le présent employé pour décrire l'entretien et le cas du joueur comme « *sourit Tourangeau* » et le passé composé lorsque le journaliste commente et continue la narration :

18. « Il lui a fallu un peu de temps quand-même. »
19. « [...] lui a valu quelques remontrances en début de saison. »
20. « Il leur a aussi autant apporté [...] »

Au niveau de la néologie lexicale, nous avons trouvé dans ce présent article les emprunts suivants : *block, le tie-break, play-offs.*

21. L'humeur

« L’humour » est le seul genre journalistique qui est nommé dans notre corpus, il se trouve souvent à la dernière page et il est le seul genre qui porte la photo du journaliste. « L’humour » est considérée comme étant « la caricature écrite » car l’énonciateur donne son opinion sur un événement sociale d’une façon satirique.

L’auteur donne l’impression qu’il a participé à un marathon à Paris ; nous ne pouvons comprendre le titre de l’article « No show » qu’en lisant la progression thématique de son article. Le seul pronom qu’il utilise est la première personne du singulier « Je », en utilisant ce pronom dans de nombreuses phrases déclaratives :

22. « Non, je n’avais pas disparu de la circulation. »
23. « [...], je « farnientais » plus ou moins sereinement dans une île italienne [...]. »
24. « [...], je me préparais tel un robot tueur à disputer le Marathon de Paris. »

Ce genre fait partie de « groupe des genres d’opinions », il utilise l’humour en donnant son opinion sur une rencontre sportive. Par ailleurs, nous avons remarqué qu’il y a une densité remarquable au niveau des temps verbaux utilisés par rapport à tous les articles que nous avons consultés : le présent, le passé composé, l’imparfait, le plus que parfait, le passé simple et le conditionnel passé deuxième forme :

25. « [...], je me permets néanmoins [...]. »
26. « [...], je n’ai tenté de me soustraire. »
27. « [...], il était tout à fait possible, [...]. »
28. « [...], je n’avais pas disparu [...]. »
29. « [...], je ne pus m’aligner dimanche parmi les milliers de shorts et leggings, [...] ».
30. « J’eusse toutefois préféré qu’on me débarrassa d’abord de tous les glands qui courent les rues. »

Nous terminons cette partie de recherche en discutant avec un journaliste de *L’Équipe*. Nous lui avons posé quelques questions à propos du DJS, pour des objectifs divers. Nous expliquons ceci dans la section suivante.

#### **1.4.2 Interview avec un journaliste sportif**

M. L’Hermitte Stéfán travaille chez *L’Équipe* depuis à peu près dix ans et il écrit régulièrement dans le journal et le magazine de *L’Équipe*. Nous avons choisi M. L’Hermitte car il était un des journalistes qui font des emprunts lexicaux à l’anglais dans leurs articles ; nous avons réussi à avoir une interview téléphonique qui a duré vingt minutes.

Nous avons décidé de faire cet interview car nous croyons au dialogue des disciplines. Notre choix des questions avait pour but de comprendre le regard journalistique sur le phénomène de l'emprunt à l'anglais et quel regard les journalistes portent sur les lecteurs ? Quelle est la particularité du journaliste sportif par rapport aux autres journalistes ? Sur les lecteurs car quand il s'agit de la presse écrite, aucun retour n'est envisagé. Et à la fin, nous avons posé une question concernant les genres journalistiques aux yeux des journalistes sportifs et quelle est la distance entre l'information et l'opinion dans leur discours.

**1) Est-ce que le journaliste sportif doit être passionné de sport, pour pouvoir parler ou écrire pendant des heures sur un événement sportif ?**

M. L'Hermitte a insisté sur le fait que le journaliste doit être neutre :

Non monsieur, la passion est dangereuse, le journaliste doit relater l'information d'une façon neutre et fidèle. Je sais très bien que certains journalistes (et pas tous), ne sont pas neutres ces jours-ci. C'est pour ça je trouve que c'est une faute grave qu'un journaliste sportif porte un maillot d'une équipe par exemple. Le journaliste doit être quelqu'un d'ouvert et s'intéresse à tout, et fait son travail aveuglement.

**2) Pourriez-vous expliquer vos relations sociales avec l'organisation du sport, l'entreprise de presse et le lecteur ?**

Avec l'organisation du sport, on s'échange des informations où on peut avoir des détails sur les compétitions et les événements à venir. Avec l'entreprise de presse c'est une relation de confiance ; il faut bien faire le travail, et bien représenter l'entreprise. Mais concernant le lecteur, aucune relation ! Car le public n'existe pas pour nous, ça peut être Emmanuel Macron ou un prisonnier.

**3) Si les lecteurs n'existent pas pour vous, et souvent ils savent le résultat grâce à la télévision ou à l'internet, pourquoi devraient-ils lire le journal ?**

*« Notre mission est de rajouter une valeur, analyser l'événement et le commenter par des spécialistes ».*

**4) Nous avons remarqué que vous faites souvent des emprunts à l'anglais dans votre discours, vous et vos collègues dans le journal, Quel est votre avis sur ce point ?**

M. L'Hermitte rigole, et il explique que *« Le sport n'est pas la guerre, le sport monsieur est une sorte de divertissement, donc il ne faut pas donner d'importance à la langue, et je pense aussi qu'une langue doit s'ouvrir aux autres, surtout quand on est dans un domaine international comme le nôtre ».*

Nous avons donné quelques exemples d'emprunts que lui-même a utilisés, il explique que : « *Souvent ces mots sont employés par les joueurs avec qui on discute pendant ou après l'événement. Et sûrement l'origine des sports joue un rôle aussi, le football est totalement d'origine anglaise, le handball est allemand* ».

**5) Nous voudrions vous poser une question sur les genres journalistiques. Il y a des genres d'information et des genres d'opinion, comment sont-ils présentés dans le discours journalistique sportif ?**

Il y a plusieurs genres, moi je dirais le chaud et le froid, le chaud c'est écrire sur le vif tel qu'un compte rendu de match. C'est très descriptif, très factuel. Le froid c'est quand on a plus de temps, Il permet de faire des magazines, des portraits, des analyses plus fouillées. Mais bien sûr les frontières entre les deux ne sont pas étanches. Si dans un compte rendu chaud, on peut déjà entreprendre l'analyse c'est bien. De même on essaye de nourrir les comptes rendus avec des éléments de portrait, en ayant investi avant. Par exemple, là je prépare Doha et le mondial d'athlètes, et j'enregistre en multipliant les interviews.

**6) Et est-ce qu'il y a des genres d'opinions comme : l'éditorial, la chronique et le critique, dans la presse sportive ?**

« *Tout est possible mais autant les anglais par exemple différencient faits et commentaires, autant nous on mélange.* »

## **Conclusion**

L'objectif de ce chapitre était d'expliquer que la presse écrite sportive est apparue afin d'actualiser les phénomènes sociaux intégrés dans la société. Et la présence des mots anglais était remarquée depuis bien longtemps dans le DJS par les chercheurs de langue. Pour la simple raison que la majorité des types de sports sont inventés par les anglais. Dans la seconde partie, nous avons recouru aux genres journalistiques afin d'exposer le DJS qui maintient les emprunts lexicaux à l'anglais. Enfin, l'interview que nous avons faite avec le journaliste de *L'Équipe* nous a permis de comprendre le regard journalistique sur le phénomène de l'emprunt linguistique.

## **2. Deuxième chapitre : « L'emprunt lexical et l'alternance codique dans le discours journalistique sportif »**

## Introduction

Nous avons vu dans le chapitre précédant par quel intermédiaire de nombreux mots d'origine anglaise sont entrés dans le lexique français ; nous avons remarqué aussi la spontanéité de l'usage des énonciateurs dans leur discours à travers les genres journalistiques que nous avons révélés, et dans lesquels nous avons exposé l'usage de certains emprunts à l'anglais et de l'alternance codique. Dans ce présent chapitre, nous allons aborder la question de l'emprunt lexical à l'anglais de façon plus extensive. En première lieu, nous allons éclaircir cette notion et d'autres qui viennent en parallèle lorsque nous parlons de l'emprunt linguistique. En deuxième lieu, nous allons parler des raisons, les raisons de l'emprunt lexical. En troisième lieu, nous remettons la notion de l'emprunt en examen sous un autre champ disciplinaire et sous lequel on pourrait ranger le phénomène de « *l'alternance codique* » ; ce champ est la « sociolinguistique ». Enfin, nous parlerons des types de l'emprunt linguistique en général et de l'emprunt lexical en particulier.

### 2.1 Eclairage terminologique du terme « emprunt linguistique »

Très nombreuses définitions peuvent décrire l'emprunt linguistique, nous nous basons sur trois de ces définitions dans ce présent chapitre. Nous commençons à illustrer ce terme en recourant à un ouvrage lexicographique général ; le sens figuré du terme « emprunt » dans Le Petit Robert (2017 : 857) est : « [un acte] *par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé.* [Types d'emprunt cités :] *anglicisme ; aussi américanisme, canadianisme [...]. Emprunt assimilé ; francisé ; traduit.* »

En français, cette notion désigne les deux actes de langue : le processus et l'élément emprunté. Autres langues comme l'anglais distingue entre *borrowing* et *loan*. Donc en parlant donc de l'emprunt comme « processus », nous présentons la deuxième définition, celle de F. Neveu (2004 : 117) dans le « Dictionnaire des sciences du langage » :

Le terme d'emprunt désigne un processus selon lequel une langue acquiert une unité lexicale intégrée au lexique d'une autre langue. [En outre] le terme d'emprunt a une valeur très large en lexicologie. Elle couvre celle de xénisme (première étape de l'emprunt), correspondant à l'usage d'un mot d'une autre langue exprimant une réalité étrangère à la culture de la langue d'accueil [...]. Elle couvre également celle de calque (emprunt résultant généralement d'une traduction littérale : ex. gratte-ciel, calque de l'anglais skyscraper).

Cette définition qui se limite à décrire un seul type d'emprunt, qui est l'emprunt lexical, à travers de laquelle son auteur aborde la notion de « xénisme » ; cette dernière va nous accompagner dans plusieurs lieux de cette recherche. Nous l'expliquons dans la section suivante.

### **2.1.1 Emprunt ou Xénisme ?**

Le cercle de vie d'un emprunt commence par un « xénisme », car l'emprunt généralement « [il] *s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère.*<sup>12</sup> »

J. Dubois *et al* (2012 : 512) disent : « [Le] *xénisme est un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères.* »

Plus généralement, étant donné que le xénisme est la première étape d'emprunt, alors quelle étude linguistique couvre alors la notion de xénisme et celle d'emprunt ? Nous répondons à cette question en donnant la troisième définition de l'emprunt linguistique que nous trouvons globale chez L. Deroy (1956 : 4). Il dit :

L'emprunt est donc une innovation du domaine de la parole. Il affecte des parties diverses de la langue : phonétique, morphologique, syntaxique, vocabulaire. Dans ce dernier cas, le plus fréquent, les grammairiens usent du terme « néologisme » quand ils veulent ranger l'emprunt dans une catégorie lexicologique précise. Le mot emprunté est en effet par essence, un néologisme, c'est-à-dire, une acception nouvelle introduite dans le vocabulaire d'une langue à une époque déterminée. (L. Deroy, 1956 : 4).

Plusieurs choses peuvent être discutées et débattues sur le fond de cette définition : L'emprunt concerne divers aspects de langue dont l'emprunt lexical qui est le plus fréquent ; que signifie Deroy que l'emprunt est une innovation du domaine de la « parole » ? Et quel rapport entre « emprunt » et « néologisme » ? Cette question n'est pas récente, bien qu'elle ait été posée de la part de plusieurs chercheurs dans ce domaine. Nous expliquerons ceux-ci plus en détail dans le point qui suit.

### **2.1.2 Emprunt ou Néologisme ?**

Nous savons que le néologisme est le résultat d'un processus de formation de nouvelle unité lexicale. Les chercheurs qui se sont penchés sur ce domaine ont classé ces processus en deux grandes catégories : « matrice interne » et « matrice externe »<sup>13</sup> ; cette dernière est l'emprunt et elle est « externe » car le matériel provient d'un autre système linguistique. C'est la néologie d'emprunt qui est donc au centre de notre recherche. Par ailleurs, c'est un

---

<sup>12</sup> L. Deroy (1956 : 215).

<sup>13</sup> J-F Sablayrolles, Ch. Jacquet-Pfau, J. Humbley (2012 : 3).

phénomène linguistique intrinsèque aux langues, aucune langue ne cesse d'enrichir de nouvelles lexies puisqu'il y a des locuteurs qui la parlent.

Nous reprenons la question posée plus haut : que veut dire Deroy dans sa définition « *l'emprunt est [...] une innovation du domaine de la parole* » ?

Généralement, la langue peut être étudiée pendant une période précise (étude synchronique), ainsi qu'elle peut être étudiée par rapport à son évolution (étude diachronique). Deroy (1956 : 3) dit : « *Ce qui relie entre la synchronie et la diachronie, c'est l'innovation qu'un locuteur introduit à un certain moment dans l'usage et qui vient modifier l'équilibre momentané du système.* » L'auteur emploie du terme « usage » qui désigne les pratiques langagières des locuteurs, plus précisément l'emploi personnel de la langue. C'est donc à travers la « parole » une telle langue s'enrichie.

Autrement dit, la néologie d'emprunt est la porte d'entrée de toute nouveauté dans une langue quelconque. Par exemple, au XX<sup>ème</sup> siècle, le français contemporain a accueilli plusieurs mots anglais dans le domaine de l'informatique, comme le mot *software*. De même, le sport moderne a versé dans le lexique français beaucoup de mots d'origine anglaise, comme le mot *performance*.

A partir de ce qui précède, pourquoi les langues s'empruntent entre elles ? Pour quelle motivation on recourt à une lexie d'une langue étrangère ? Nous allons essayer de répondre à ces questions ci-dessous.

## **2.2 Raisons de l'emprunt linguistique**

Une des raisons principales de l'emprunt linguistique est le « bilinguisme ». Dans une étude qui montre les emprunts que la langue anglaise avait faits aux langues ayant immigré en Amérique du Nord. Déjà E. Haugen (1950: 210) en citant H. Paul a dit: « *As early as 1886, Herman Paul pointed out that all borrowing by one language from another is predicated on some minimum of bilingual mastery of the two languages.<sup>1</sup>* »

En jetant un regard sur les grandes lignes dans l'histoire du français ; H. Walter et G. Walter (2009) expliquent que la première situation de bilinguisme que la France avait connu, date au premier siècle avant le J. C, quand les romains envahissent la Gaule imposant leur

langue « le latin » sur le territoire. Ils ajoutent que le latin est : « *le grand tournant, celui qui est responsable de l'essentiel de ce qui deviendra la langue française, [...]*.<sup>14</sup> »

La deuxième situation de bilinguisme est celle qui a apparu à partir du III<sup>e</sup> siècle après J.C de la part des peuples germaniques et « *en particulier le francique*<sup>15</sup> » qui a donné son nom au pays, à la langue et à la monnaie auparavant. D'autres situations de bilinguisme, la France n'a pas vécu.

Actuellement, le français a fait des emprunts à d'autres langues comme : l'emprunt à l'arabe au domaine de la médecine au moyen âge, l'emprunt massif à l'italien pendant la Renaissance et même au XVIII<sup>e</sup> siècle au domaine « *des arts et en particulier de la musique*<sup>16</sup> » et l'emprunt à l'anglais dans divers domaines au XX<sup>e</sup> siècle.

Actuellement le français parlé sur l'Hexagone diffère du français parlé partout ailleurs. À ce propos, C. Loubier (2011 : 22) compare la situation de bilinguisme entre le Québec et la France en expliquant : « *En France, le français est une langue dominante dont la vitalité n'a pas été fragilisée par une conquête militaire ou par une dynamique sociale inégalitaire.* » Nous supposons que l'expression « *dynamique sociale inégalitaire* » représente la supériorité que la langue anglaise possède par rapport au français parlé au Canada, et qui ne ressemble pas à la même situation que le français parlé en France.

Reposons la question loin de la situation de bilinguisme ; pour quelle raison une langue emprunte à une autre ? L. Deroy (1956) explique deux raisons majeures de l'emprunt linguistique : « *emprunt nécessaire* » et « *emprunt de luxe* »<sup>17</sup>. Nous les expliquons dans les sous-sections suivantes.

### **2.2.1 Emprunt nécessaire**

De manière générale, nous empruntons pour accomplir quelque chose ou pour répondre au manque. De même sur le plan linguistique, nous empruntons un terme qui désigne quelque chose de nouveau, issu d'une culture différente ; en outre « *on emprunte [...] des mots étrangers parce que leur signification est si complexe ou si nuancée qu'il n'y a pas d'autre manière simple de l'exprimer.*<sup>18</sup> »

---

<sup>14</sup> H. Walter et G. Walter (2009 : 316)

<sup>15</sup> H. Walter et G. Walter (2009 : 319).

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>17</sup> L. Deroy (1956 : 138) signale que *l'emprunt nécessaire* et *l'emprunt de luxe* sont des expressions empruntées au linguiste allemand E. Tappolet.

<sup>18</sup> L. Deroy (1956 : 165).

Concernant ce type d'emprunt, celui qui comble une lacune linguistique, et dans le cas de l'emprunt du français à l'anglais. J. Rey-Debove (1980 : 12) dit : « *Il existe de ce point de vue deux type d'emprunt ; les uns servent à parler de réalités étrangères qui n'existent pas en France (le breakfast, le cow-boy ...) ; les autres désignent des réalités étrangères acclimatées en France (le whisky, le clown, le week-end, le show-biz).* »

L'emprunt nécessaire est donc le fait d'accepter un nouveau mot étranger, qui, dans son rôle enrichit la langue d'accueil par une réalité étrangère. Cette réalité peut être totalement intégrée dans la langue cible (emprunt) ou sur la voie d'intégration (xénisme).

### **2.2.2 Emprunt de luxe**

Le mot « luxe » explique l'idée principale que peut porter ce type d'emprunt : emprunt supplémentaire qu'on accorde, qui n'est pas nécessaire et qui peut avoir déjà un synonyme dans la langue emprunteuse. Ce type d'emprunt pour Deroy (1956 : 171-172) est « *logiquement inutile* » ; Rey-Debove (1980 : 12) pense que « [le] *type d'emprunt le plus mal supporté est un mot étranger dénomment une réalité française qui a déjà un nom français, [...].* »

Par ailleurs, en France, il y a de la loi du 4 août 1994, la loi Toubon n° 94-665<sup>19</sup> au nom de l'ancien ministre de la culture qui est destinée à protéger le patrimoine linguistique de la langue française. Pour autant, l'emprunt de « luxe » est en croissance, notamment l'emprunt à l'anglais dans divers domaines sociaux et dans différents types de médias.

Nous résumons les raisons de l'emprunt linguistique en disant que lorsqu'une réalité étrangère s'impose à une autre langue, cette réalité devient nécessaire dans l'usage des locuteurs parce qu'il n'existe pas dans d'autre manière simple de l'exprimer. D'un autre point de vue, les locuteurs d'une langue pourraient emprunter à une autre langue par admiration, pour la place mondiale que la langue donneuse possède ou parce que c'est en vogue, etc.

Cela concerne aussi le domaine social auquel nous nous intéressons, qui est le sport. Comme c'est déjà précédemment mentionné, la majorité des types de sport est d'origine anglaise, ce qui fait que le recours aux termes anglais concernant ces sports pourrait être nécessaire ; d'un autre côté, des autres emprunts ne pourraient pas être nécessaires pour la

---

<sup>19</sup> [legifrance.gouv.fr :https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341).

simple raison qu'il existe en français des équivalents qui pourraient remplacer ces emprunts. Nous aborderons cela plus largement dans le prochain chapitre, section (3.5).

S'agit-il d'autres raisons pour l'emprunt linguistique ? Nous tentons de répondre à cette question dans la section suivante, qui est totalement consacrée à aborder le phénomène de l'emprunt linguistique selon un autre aspect linguistique.

## 2.3 Anglicisme

Mis à part que le terme « anglicisme » désigne l'abus de l'emprunt à la langue anglaise, ce que nous tentons de clarifier ici c'est que le phénomène de l'emprunt est souvent abordé sur le plan sociolinguistique. Un champ disciplinaire différent du nôtre, mais nous allons montrer comment les disciplines peuvent se croiser sur plusieurs axes. Nous expliquons ce point en recourant aux travaux de M. Pergnier (1989). Il définit « l'anglicisme » comme suit :

1) Un mot anglais ou une tournure anglaise que l'en rencontre occasionnellement dans un énoncé en français. [...]. 2) un terme anglais, ou influencé par l'anglais, dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir être considéré comme étant intégré [...]. 3) un mot (une tournure, un emploi d'un mot, etc.) anglais utilisé de manière *fautive* à la place du mot (de la tournure, de l'emploi d'un mot, etc.) français correct. (M. Pergnier 1989 : 19-20).

Pour notre part, nous pensons que l'anglicisme appartient à l'emprunt et l'emprunt dans son ensemble appartient généralement à la néologie. En sociolinguistique, l'emprunt est considéré comme résultat de deux notions qui sont très débattues « Contact de langues » et « interférence ». Le contact entre deux langues peut se faire pour des raisons diverses, Pergnier (1989 : 23) en donne trois : « *traduction* », « *l'utilisation d'une langue étrangère lors d'un voyage* » et la situation de « *bilinguisme institutionnel* » ; mais concernant l'interférence, il dit : « [...] *l'interférence (l'influence d'un système linguistique sur l'autre aboutissant à un résultat hybride) est une conséquence fréquente du contact de langues.* »

Autrement dit, l'interférence est l'influence d'un autre système linguistique sur l'usage d'un locuteur bilingue. Cette influence survient sur le niveau lexical, syntaxique ou même phonétique. Ce qui est donc envisagé par l'étude de l'interférence est la « parole ». Et c'est ce que Pergnier (1989 : 24) explique : « *Contact et interférence sont donc primordialement des faits appartenant à la Parole.* »

L'emploi du terme « parole » par l'auteure s'inscrit dans la même perspective que nous avons mentionnée plus haut chez Deroy où nous nous retrouvons sur un point commun avec la sociolinguistique : ce sont les individus d'une telle langue à travers leur usage qui produisent des phénomènes linguistiques tels que : l'emprunt, le calque, etc.

D'ailleurs, toute étude de sociolinguistique se focalise généralement sur le locuteur : comment ce locuteur parle cette langue dans son usage quotidien en prenant en considération plusieurs facteurs sociaux. Etant donné que la sociolinguistique et la linguistique sont les études scientifiques de la langue, et elles s'intéressent toutes deux aux faits de langue, alors que la différence se trouve où entre les deux disciplines ? L. Messaoudi (2018) a expliqué que : « *le linguiste s'intéresse au fait de langue mais le sociolinguiste s'intéresse à expliquer les variations de ces faits.* »

Dans la section suivante, nous avons l'intention de montrer un exemple d'une étude sociolinguistique portant sur l'emprunt lexical dans le domaine du sport.

### **2.3.1 Étude des variations de l'emprunt lexical**

Une étude a été réalisée en France de la part de M. Bernard-Beziade (2008). Pour elle : « *Le but de toute étude sociolinguistique est [...] de décrire les particularités linguistiques qui régissent la langue d'un groupe déterminé de personnes en prenant en considération les facteurs sociaux ; [...]* ». L'auteure s'intéresse aux anglicismes dans le sport ; son étude est fondée sur une méthodologie de recherche divisée en trois grandes parties :

- 1- Analyse de corpus : recueillir des anglicismes utilisés pendant différents événements sportifs relevés de plusieurs numéros du journal *L'Équipe* ;
- 2- La deuxième étape consiste à réaliser une enquête de terrain. Cette enquête constituant d'un questionnaire contient les mots anglais recueillis, et demande aux locuteurs français s'ils utilisent les mêmes mots anglais ou s'ils utilisent d'autres « variations ». Beziade a pris en considération plusieurs facteurs sociaux tels que : le sexe, l'âge, l'intérêt pour le sport y compris le pratiquer ou non et l'intérêt pour la lecture de la presse sportive ;
- 3- Les résultats, sans parler des chiffres et des statistiques, d'après elle, les hommes utilisent des anglicismes dans le domaine du sport plus que les femmes pour la simple raison que les femmes pratiquent le sport moins que les hommes et elles lisent moins la presse sportive. Le questionnaire a été distribué aux trois tranches d'âges : « 18-34

ans », « 34-54 ans » et « + 55ans » ; son étude a démontré que la tranche d'âge « 18-34 ans » utilise plus de mots anglais et elle est capable de donner plus de variantes en français que les deux autres tranches.

Nous voyons que les gens qui s'intéressent au sport et à la presse sportive utilisent plus des anglicismes car ils adoptent les changements linguistiques au fur et à mesure, ainsi ils sont capables de les expliquer et donner des équivalents en français s'il y en a.

Nous avons essayé au début de cette section – en continuité avec les raisons de l'emprunt linguistique – de confirmer que la rencontre de langues est une raison fondamentale de l'émergence de certains phénomènes linguistique tel que l'emprunt.

Dans notre corpus, le contact entre le français et l'anglais ne s'est pas limité à l'emprunt comme phénomène linguistique intrinsèque entre les langues, et tel que nous l'avons expliqué précédemment. Car, nous avons détecté dans notre corpus des mots anglais, qui ne sont pas assimilés en français ni mentionnés comme étrangers, cette pratique langagière s'appelle « l'alternance codique ». Bien que ce phénomène soit reconnu en tant que l'une des pratiques langagières utilisées à l'oral, mais nous voyons l'usage de ce phénomène en croissance dans la presse écrite française. Nous allons clarifier ce point dans la prochaine section avec des exemples de notre corpus.

### **2.3.2 Résultat d'anglicismes**

A propos du contact entre le français et l'anglais en France où le français est la langue dominante. Certains linguistes ont déjà signalé certaines « manifestations linguistiques » en tant que résultats de cette rencontre et auxquelles nous allons limiter notre recherche dans le domaine sociolinguistique. Pour cela, nous suivons J. Humbley (2010). Il soutient que « [...] *l'anglais en France passe du statut d'une langue étrangère à celui d'une langue seconde : sur le plan sociolinguistique, ce changement inaugure des situations de diglossie fonctionnelle ce qui ne manquera pas d'influencer le français parlé et écrit.* » (Humbley, 2010 : 2)

L'emploi de la notion « diglossie » par Humbley s'inscrit dans le sens général du terme qui est l'usage de deux langues au sein d'une communauté linguistique. Cette notion se diffère de celle du bilinguisme, cette dernière est un statut individuel alors que la diglossie est le statut d'une communauté entière.

Humbley (2010 : 3) explique trois « manifestations linguistiques » dérivent de situations de diglossie :

La première manifestation et sans doute la plus marquante est connue sous le nom d'alternance codique ou alternance de code (code switching) [...].

Pour le deuxième type de manifestation on peut s'inspirer des travaux réalisés sur le français du Canada (y compris – voire surtout – en dehors du Québec), où les situations de diglossie sont plus habituelles. Dans ces contextes, les emprunts sémantiques sont particulièrement fréquents.

Un troisième exemple de manifestation typique des langues qui subissent des contacts extérieurs intenses est la modification des classes de mots empruntés [...].

Pour notre part, nous allons décaler la discussion concernant les points 2 et 3 car nous allons un peu plus loin parler des types d'emprunt linguistique dont l'emprunt sémantique fait partie ; et concernant les changements survenant sur les emprunts lors de son transfert, nous avons l'intention d'aborder ce point au sein du 3<sup>ème</sup> chapitre lorsque nous allons analyser les emprunts lexicaux recueillis selon leur statut grammatical.

Prenons maintenant le phénomène de l'alternance codique seul : nous allons le définir, puis analyser les exemples tirés de notre corpus constitué de plusieurs numéros du journal *L'Équipe*.

### **2.3.2.1 Alternance codique**

Le recours à ce phénomène peut se justifier par plusieurs raisons telles que les situations de contact de langues précédemment mentionnées, et d'autres, comme le cas dans les classes de l'apprentissage des langues étrangères. Pour cela, le *codeswitching* est considéré comme phénomène universel également : il est connu au Canada entre le français et l'anglais et surtout en dehors du Québec, aux pays du Maghreb concernant l'alternance des locuteurs entre l'arabe et le français et dans plusieurs autres pays.

En outre, ce phénomène est souvent utilisé plus à l'oral que à l'écrit et la majorité d'études qui se focalise principalement sur le *codeswitching* se base sur des corpus d'enregistrement de la vie quotidienne des locuteurs d'une communauté linguistique précise. Nous citons en exemple l'étude de K. Zaiamari (2008) concernant l'arabe au Maroc et son contact avec le français :

Le corpus équivaut approximativement à onze heures d'enregistrement auprès de trente-trois informateurs (y compris l'enquêtrice) dans deux contextes sociolinguistiques différents : l'espace classe et les espaces moins formels : (cybercafés, résidences universitaires ou compartiments de train...) (Cité par D. Ablali, 2007 : 2).

Quiconque a recours à ce phénomène a pour but de compenser le manque dans son message de communication. De même, de plus en plus nous voyons le *codeswitching* se manifester à l'écrit comme nous le remarquons aujourd'hui dans les annonces commerciales et dans les titres de la presse écrite. J. Humbley (2010 : 4) explique que l'alternance codique est « *Le mode de communication utilisée par des locuteurs bilingues qui consiste à faire alterner, dans deux langues, des unités lexicales de longueur variable à l'intérieur d'une même interaction verbale.* »

L'alternance codique se fait donc de la part des bilingues, et comme Humbley explique dans la définition ci-dessus : le fait d'alterner entre deux langues ne se limite pas à une seule lexie, cela peut être limité à plusieurs. Prenons un exemple de notre corpus : « **WE RISK ÉNORMÉMENT** », l'alternance à l'anglais dans cet exemple survient sur le sujet de la phrase et le verbe en gardant toujours le complément d'adverbe « ÉNORMÉMENT » en français.

Vu que nous parlons de l'emprunt lexical à l'anglais et de l'alternance codique entre l'anglais et le français. Nous semble-t-il important de distinguer entre les deux phénomènes : l'emprunt est le fait d'accueillir un signe linguistique et l'utiliser fréquemment, plus exactement l'emprunt est déjà intégré ou en cours d'intégration ; toutefois l'alternance codique est un usage pour une seule fois.

S. Manfredi *et al.*, (2015 : 285) font la distinction entre l'emprunt lexical et l'alternance codique qu'ils démontrent en s'inspirant des travaux de Y. Matras (2009). Et ce que le tableau suivant présente :

Bilinguality bilingual speaker ↔ monolingual speaker
Composition elaborate utterance/phrase ↔ single lexical item
Functionality special conversational effect, stylistic choice ↔ default expression
Unique referent (specificity) lexical ↔ para-lexical
Operationality core vocabulary ↔ grammatical operations
Regularity single occurrence ↔ regular occurrence
Structural integration not integrated ↔ integrated
<b>codeswitching ↔ borrowing</b>

“A bidirectional Codeswitching-Borrowing Continuum (Matras 2009 : 111)” cité par S. Manfredi *et al.*, (2017 : 285)

Le tableau ci-dessus nous permettra d’introduire notre analyse d’alternance codique et de l’emprunt lexical. Ce tableau sépare les deux concepts par les flèches, la partie gauche représente ce qui spécifie l’alternance codique : la personne qui alterne des codes linguistiques est une personne bilingue, il recourt à l’alternance entre deux langues pour compenser un manque ou c’est un choix de style dans sa parole ; les lexies ou les phrases utilisées ne sont pas intégrées dans la langue d’accueil de même qu’elles sont utilisées comme telles sans aucuns changements et adaptations. Or, la partie droite des flèches représente les spécificités de l’emprunt lexical : l’emprunt lexical peut être utilisé par une personne bilingue ou monolingue car le locuteur peut employer un mot étranger sans réaliser qu’il s’agit d’un emprunt, ainsi que l’emprunt lexical a suivi un chemin d’adaptation dans la langue d’accueil c’est-à-dire des changements ont survenu sur ces lexies (préfix, suffixe, etc.) ; et l’emprunt lexical est utilisé fréquemment par les locuteurs.

Passons maintenant à l’analyse des alternances codiques que nous avons croisées dans notre corpus.

### 2.3.2.2 Alternance codique dans *L'Équipe*

Nous avons consulté deux dictionnaires afin d'analyser les alternances codiques et de les distinguer des exemples appartenant à l'emprunt lexical. Toutes les alternances codiques recueillies de notre corpus : sont utilisées une seule fois, ne figurent pas dans le *Petit Robert* 2017 ni dans Le Trésor de la Langue Française informatisé, qui sont considérées comme ouvrages lexicographiques généraux de la langue française. Car, nous avons mentionné plus haut que l'alternance codique n'est jamais intégrée dans la langue d'accueil. Nous avons consulté également *Cambridge Dictionary* afin d'expliquer certaines lexies et leurs significés dans l'usage français.

Nous avons croisé 7 exemples d'alternance codiques dans notre corpus. Les exemples que nous avons repérés ont apparu sous forme d'item lexical et de phrase minimale.

#### 1- *WE RISK*: « **WE RISK ÉNORMÉMENT** » (10/02/2019: Une)

Dans cette phrase minimale (S + V + complément), l'usage de l'alternance codique survient sur le pronom *WE* sur le verbe également *RISK* en gardant toujours le complément d'adverbe *ÉNORMÉMENT* en français. Cet éditorial s'apparaît à la Une du journal, à la suite du match de Rugby réunit la France et l'Angleterre.

De même, nous avons trouvé des alternances codiques consistent en syntagmes nominaux tel que L'exemple suivant qui apparaît à la Une, suite d'un match de football :

#### 2- *Success story* : « **SUCCESS STORY**. Mario Balotelli a mis l'OM sur la voie d'une nouvelle Victoire en inscrivant le premier but, [...] » (04/03/2019) (Football).

L'exemple précédant est un nom composé comprenant une nature grammaticale (nom + nom), ainsi qu'elle est utilisée lors de la réussite d'une personne. Nous avons trouvé plusieurs noms composés également de type alternance codique, nous donnons les exemples :

#### 3- *Salary cap* (nom + nom) : « Avec l'arrêt de la politique du **salary cap** (la limitation de la rémunération des joueurs), et grâce aux nouveaux moyens financiers du club [...]. » (10/02/2019 : 22) (Football).

#### 4- *Hot Video* (adjectif + nom) : « **HOT VIDEO** » (19/04/2019 : Une).

- 5- *Goalline technology* (nom + nom) : « *qui finance le VAR à hauteur de 4 M € pour cette première saison, hors goalline technology, en vigueur depuis 2015 – cultivent le secret, est niché au cœur de Paris* ». (19/04/2019 : 4) (Football).

En outre, nous avons rencontré des items lexicaux qui se limitent à un seul mot de nature grammaticale (nom), comme la lexie « *rookie* » qui signifie : “a person who is new to an organization or an activity”<sup>20</sup>, dans l’exemple suivant.

- 6- *Rookie* : « *Le rookie est la légende* » (27/05/2019 : 13) (Tennis).

Pour terminer cette section, les alternances codiques tirées de notre corpus sont en majorité des noms. Nous avons trouvé certains exemples à la Une du journal et d’autres dans le corps du journal ; ainsi que certains exemples repérés des titres des articles et d’autres dans le corps des articles.

Passons maintenant de l’alternance codique à l’emprunt linguistique. Après avoir donné une base théorique, nous prendrons désormais notre chemin vers les types d’emprunt linguistique.

## **2.4 Types d’emprunt linguistique**

Nous allons présenter ici de façon générale les types en donnant des exemples. Puis, nous allons passer de cette généralité à la particularité de l’emprunt lexical. Après avoir étudié plusieurs catégorisations chez différents auteurs, nous avons décidé de suivre celle de C. Loubier (2011), non seulement parce que c’est une typologie récente, mais encore parce qu’elle est exclusivement consacrée à la situation de contacts entre le français et l’anglais.

### **2.4.1 La catégorisation des emprunts**

Nous avons organisé les catégories d’emprunt chez Loubier (2011) dans le tableau suivant avec des exemples cités par l’auteure lui-même.

---

<sup>20</sup> Cambridge Dictionary : <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/rookie> (Consulté le 25/11/2019).

<u>Emprunt lexical</u>	<u>Emprunt lexical :</u> <u>Calque</u>	<u>Emprunt syntaxique</u>	<u>Emprunt phonétique</u>
- Emprunt intégral : Forme et sens, ex : <i>coach</i> .  - Emprunt hybride : Forme partielle et sens, ex : <i>dopage</i> .  - Faux emprunt : Éléments formels, ex : <i>tennisman</i> .	- Calque morphologique : Sens nouveau + forme traduite, ex : <i>locuteur            natif (native speaker)</i> .  - Calque sémantique : Sens nouveau + forme existante, ex : <i>gradué            (pour diplômé)</i> .  - Calque Phraséologique : Sens nouveau + traduction de locutions, ex : <i>prendre le plancher            (to take the floor)</i> .	- Structure syntaxique : Groupe verbaux, ex : <i>rencontrer des dépenses</i> .  - Influence de l'anglais sur le choix de la proposition ( <i>être sur            l'avion, passer sur le feu            rouge</i> ).	- Phonèmes/ traits phonétiques, ex : <i>gym</i> (prononcé <i>djim</i> ) et Pyjama (prononcé <i>pidjama</i> ).

### **Catégorie d'emprunt linguistique chez C. Loubier (2011 : 12-13)**

Les quatre colonnes ci-dessus représentent les catégories : La première colonne contient l'emprunt lexical qui est divisé en trois types « *Intégral, Hybride et Faux emprunt* », et avec lesquels nous allons continuer le restant de notre recherche. Alors que la deuxième contient l'emprunt de calque ; Loubier considère d'ailleurs que le calque fait partie de l'emprunt lexical, cependant beaucoup de linguistes ne le font pas. Pour notre part, nous nous intéressons au lexique du sport et non pas à la traduction littérale des termes, pour cela nous allons continuer sans parler des calques de notre corpus. La troisième colonne présente l'emprunt syntaxique qui influence l'organisation de la phrase. La quatrième colonne, quant à elle, présente l'emprunt phonétique.

## **2.4.2 Types de l'emprunt lexical**

### **2.4.2.1 Emprunt intégral**

La lexie empruntée qui appartient à ce type est totalement intégrée dans le lexique français sans modification ou « *avec une adaptation graphique ou phonologique minimale.*<sup>21</sup> » Comme les exemples suivants :

<sup>21</sup> C. Loubier (2011 : 14).

1- *Score* : « *J'entre au moment où les Anglais repassent devant (19-16, **score** final, grâce à un essai de Ben Te'o à la 70<sup>e</sup>)* ». (10/02/2019 : 6) (Rugby)

2- *Handicap* : « *Né malentendant – une malformation de l'oreille ... Yannick Hanfmann ... le joueur de Duisbourg a transformé son **handicap** en atout* ». (27/05/2019 : 5) (Tennis)

Les deux lexies : *score* et *handicap* sont des emprunts intégraux car ils sont totalement assimilés dans le lexique français sans adaptation graphique : un emprunt de « forme » et de « sens ».

#### **2.4.2.2 Emprunt hybride**

La lexie empruntée appartenant à ce type a connu une adaptation graphique partielle comme explique l'exemple suivant :

3- *Stopper* : « *Angers (1-2), Venu **stopper** net une série de quatre succès en L1* ». (10/02/2019 : 17)

L'emprunt du verbe *stopper* vient du verbe anglais *to stop*, qui a été utilisé dans le même sens que dans la langue source en adaptant le suffixe *-er*.

#### **2.4.2.3 Faux emprunt**

Nommé « faux emprunt » car la lexie empruntée n'existe morphologiquement pas dans la langue source. C'est-à-dire l'emprunt concerne le signifiant et non pas le signifié. Le prochain exemple présente l'emprunt *tennismen* qui n'existe pas dans cette forme dans la langue d'origine, c'est *tennis players* que nous trouvons en anglais :

4- *Tennismen* : « *La vie des **tennismen*** ». (18/04/2019 : 18)

### **Conclusion**

L'objectif de ce chapitre était de donner un jalon théorique à l'emprunt linguistique : expliquer cette notion et d'autres telles que xénisme et néologie. Nous avons essayé de cerner les raisons de l'emprunt linguistique en trois points majeurs : emprunt par nécessité, emprunt de luxe et emprunt en raison de bilinguisme. Dans la seconde partie, nous avons essayé d'expliquer le phénomène de l'alternance codique, qui relève de la situation de diglossie. Et, à la fin, nous avons expliqué les types de l'emprunt linguistique et l'emprunt lexical. L'analyse brève des types de l'emprunt lexical présentée plus haut, est le point de départ de notre analyse des emprunts à l'anglais recueillis de notre corpus.

### **3. Troisième chapitre : « Méthodologie et analyse des données »**

## **Introduction**

Dans ce chapitre, en complétant les deux chapitres précédents, nous allons en premier lieu présenter le corpus que nous avons constitué par plusieurs numéros de *L'Équipe*. En deuxième lieu, nous allons présenter la méthodologie mise en œuvre pour repérer les emprunts cités et comment nous avons pu distinguer entre les trois types de l'emprunt lexical. En troisième lieu, nous présenterons notre analyse des données selon différents aspects, comme le degré d'adaptation, et ceci selon le statut grammatical. En quatrième lieu, nous terminerons en expliquant les fonctions de l'emprunts dans le cadre des emprunts de notre corpus.

### **3.1 Constitution du corpus**

Nous avons pu accéder avec facilité à *L'Équipe* parce que l'Université de Lorraine nous offre un accès à la presse nationale et internationale à travers le portail *EUROPRESSE* à l'adresse suivante : <https://nouveau-europresse-com.bases-doc.univ-lorraine.fr/Pdf>. Nous avons eu aussi accès à la version papier en salle d'archive qui se trouve à la bibliothèque universitaire.

Notre corpus est constitué de huit numéros. Ils ont été choisis sur une période de quatre mois, précisément du 10/02/2019 à 04/06/2019. Pendant les quatre mois, nous avons essayé de choisir des numéros de différents tournois :

- 1) Ligue 1 (Football) pour les numéros 04/03 et 19/04 ;
- 2) Tournoi des Six Nations (Rugby) pour le numéro 10/02 ;
- 3) Euro 2020 (Football) pour numéro 26/03 ;
- 4) Ligue des champions de l'UEFA (Football) pour le numéro 18/04 ;
- 5) Flèche wallonne (Cyclisme) pour le numéro 24/04 ;
- 6) Roland-Garros (Tennis) pour les numéros 27/05 et le 04/06.

### **3.2 Méthodologie de repérage les emprunts**

Notre méthodologie de repérage est constituée d'un dépouillement manuel. Pendant notre lecture nous avons reconnu directement certains emprunts à l'anglais mais pour d'autres nous avons eu moins de certitude. Autrement dit, certains anglicismes étaient faciles à repérer car ils sont typographiquement marqués et, pour d'autres, il nous a fallu vérifier si le mot a été signalé

comme emprunt dans les dictionnaires. Par ailleurs, plusieurs dictionnaires ont pris une place dans notre recherche dont nous allons parler un peu plus tard.

La deuxième étape de notre méthodologie consiste à distinguer entre les trois types d'emprunt lexical, les trois types dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, dans la section « La catégorisation des emprunts ». Nous reprenons le tableau afin de rendre cette section claire :

<u>Emprunt lexical</u>	<u>Emprunt lexical :</u> <u>Calque</u>	<u>Emprunt syntaxique</u>	<u>Emprunt phonétique</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emprunt intégral : Forme et sens, ex : <i>coach</i>.</li> <li>- Emprunt hybride : Forme partielle et sens, ex : <i>dopage</i>.</li> <li>- Faux emprunt : Éléments formels, ex : <i>tennisman</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calque morphologique : Sens nouveau + forme traduite, ex : <i>locuteur natif (native speaker)</i>.</li> <li>- Calque sémantique : Sens nouveau + forme existante, ex : <i>gradué (pour diplômé)</i>.</li> <li>- Calque Phraséologique : Sens nouveau + traduction de locutions, ex : <i>prendre le plancher (to take the floor)</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure syntaxique : Groupe verbaux, ex : <i>rencontrer des dépenses</i>.</li> <li>- Influence de l'anglais sur le choix de la proposition (<i>être sur l'avion, passer sur le feu rouge</i>).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phonèmes/ traits phonétiques, ex : <i>gym</i> (prononcé <i>djim</i>) et <i>Pyjama</i> (prononcé <i>pidjama</i>).</li> </ul>

**Catégorie d'emprunt linguistique chez C. Loubier (2011 : 12-13)**

Nous avons discuté de ce tableau précédemment, et nous avons dit également que nous nous intéressons uniquement à l'emprunt lexical, qui est scindé en trois types, c'est-à-dire ceux qui se trouvent dans la première colonne. C'est la typologie que nous avons citée à partir de C. Loubier (2011), « *L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme* <sup>22</sup> ». A partir de là, nous expliquons les trois types en donnant des exemples de notre corpus :

<sup>22</sup> C. Loubier (2011 : 14).

- 1- **Emprunt intégral** : c'est un emprunt de forme et de sens (signifiant et signifié) comme l'emprunt **job** dans l'exemple : « [...] *Les mecs qui sont là sont tous pros, ils connaissent leur job.* » (Rugby) (10/02/2019 : 9). Cette lexie a gardé la même forme et sens en français tel qu'elle est en anglais.
  
- 2- **Emprunt hybride** : c'est un emprunt de sens mais de forme modifiée (signifiant francisé et signifié) comme l'emprunt **skippeur** (*skipper* en anglais) dans l'exemple : « *Jérémie Beyou, skippeur de « charal », vise une 4e victoire avant de reprendre la barre de son Imoca en juillet : objectif Vendée Globe 2020.* » (Bateau) (04/06/2019 : 28). La lexie *skippeur* a connu une adaptation française par l'ajout du suffixe *-eur*.
  
- 3- **Faux emprunt** : c'est le type qui a le moins de présence dans notre corpus, qui est un emprunt de sens mais de forme qui n'existe pas dans la langue source (signifiant créé et signifié) comme l'emprunt **recordman** dans l'exemple : « *Initialement, le recordman d'Europe du 100 m (9''86) ne devait pas courir cet hiver.* » (Athlétisme) (10/02/2019 : 41). La lexie **recordman** qui signifie : « *Celui, celle qui détient un record*<sup>23</sup> » n'est pas en anglais, les anglo-saxons utilisent le mot **record-holder**.

De façon générale, pour pouvoir considérer un mot comme un emprunt, plusieurs facteurs conditionnent cette appellation. Précédemment dans le deuxième chapitre, précisément dans la section (2.4.1), où nous avons distingué entre l'alternance codique et l'emprunt lexical, et ainsi parlé de plusieurs points principaux qui les différencient. Nous reprenons ici une seule différence entre les deux phénomènes linguistiques, ce qu'on appelle « Structural integration » : l'alternance codique est « not integrated » mais l'emprunt lexical est « integrated ». Pour que la lexie empruntée soit intégrée dans la langue emprunteuse, il faut qu'elle figure dans les ouvrages lexicographiques – dans les dictionnaires surtout – de cette langue et que « [...] *leur présence dans un dictionnaire les légitime en quelque sorte, et [...] leur adaptation est un acte d'intégration et non de rejet*<sup>24</sup> ».

Au vu de ce qui précède et afin de comparer les résultats, nous avons recouru à plusieurs dictionnaires de dates différentes qui sont les suivants :

<sup>23</sup> [atilf.atilf.fr/ : https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/record-player](https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/record-player)

<sup>24</sup> L. Biedermann-Pasques et J. Humbley (1995 : 58).

- 1- *Le Petit Robert 2017* (PR)
- 2- *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) à l'adresse suivante : <http://atilf.atilf.fr/>. (Fin des années 1990).
- 3- *Cambridge Dictionary* (CAD) à l'adresse suivante : <https://dictionary.cambridge.org/fr/>
- 4- *Le Robert des sports* (1982)
- 5- *Dictionnaire culturel du sport* (2010).

Nous avons choisi ces dictionnaires pour des plusieurs raisons : nous avons voulu avoir des dictionnaires récents et d'autres moins récents afin de comparer les emprunts recueillis, plus précisément s'il y avait des nouvelles arrivées en français ces dernières années. Deuxième raison : dans notre travail, nous n'avons pas trouvé tous les emprunts recueillis dans un seul dictionnaire, comme le PR qui est considéré comme un dictionnaire général ou même *Le Robert des sports* qui est un dictionnaire spécialisé du sport. Pourtant nous avons trouvé les emprunts à l'anglais dans le discours journalistique sportif français. La distinction entre un dictionnaire général et un dictionnaire spécialisé est nécessaire. Nous expliquons celle-ci dans la sous-section suivante.

### **3.2.1 Dictionnaire : général et spécialisé**

Concernant la distinction entre les dictionnaires (général ou spécialisé) : quels sont les mots qui appartiennent au dictionnaire général et quels sont ceux qui figurent dans celui qui est spécialisé ? Nous pensons deux choses : en premier que les mots qui appartiennent à chaque type de dictionnaire correspondent à un choix du lexicographe selon l'objectif visé ; la deuxième, c'est qu'un dictionnaire général doit contenir des mots spécialisés. Nous sommes de l'avis de M. T Cabré (1994) sur cette question, qui part du principe de prendre le locuteur en considération. Elle dit :

Les locuteurs moyennement érudits d'une langue connaissent un bon nombre de termes de spécialisation moyenne et connaissent passivement (principalement à travers la diffusion dont ils sont l'objet de la part des moyens de communication) un plus grand nombre de termes proprement considérés comme termes de spécialité. Ces termes sont ceux que doit recueillir un dictionnaire général de langue qui se propose d'être d'une utilisation efficace pour les usagers. (M. T Cabré 1994 : 595)

Autrement dit, tout locuteur d'une langue quelconque utilise quotidiennement des termes de spécialité dans divers domaines particuliers (technologie, sport, musique, etc.). Et un dictionnaire général contient certains termes de spécialité en raison de l'usage fréquent de ces

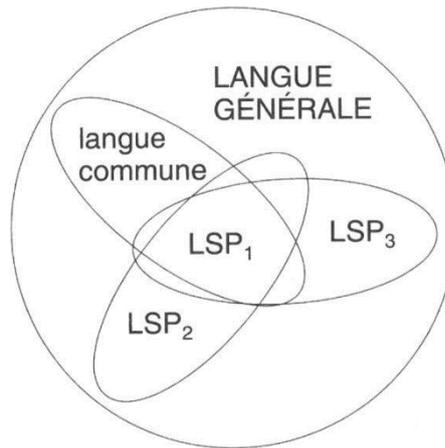
termes de la part de ses usagers. Par ailleurs, le rôle du dictionnaire spécialisé, comme son nom l'indique, est de contenir des termes qui sont exclusivement utilisés au sein d'une communauté professionnelle ou des termes qui ont un usage moins fréquent. Cette réflexion se base sur une étude des travaux de Cabré cités plus haut, qui portent principalement sur la « terminologie ». Ainsi que la préface du dictionnaire spécialisé *Le Robert des sports* (1982), qui explique son rôle dès ses premières phrases : « *Ce dictionnaire de la langue des sports devrait combler une lacune paradoxale. L'essor du sport moderne, qui s'affirma en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a cessé de s'amplifier* ».

Parmi les emprunts à l'anglais recueillis de notre corpus, nous avons trouvé des emprunts qui appartiennent à la langue commune et d'autres qui appartiennent à la langue de spécialité. Ce que nous voulons dire par la langue de spécialité est les termes spécialisés appartenant à un domaine particulier, et par la langue commune est les termes non spécialisés. D'ailleurs la relation entre celles-ci (langue commune et langue de spécialité) et la langue générale a été très longtemps débattue (notamment par Cabré 1998). Nous expliquons ce point dans la sous-section suivante.

### **3.2.2 Langue : spécialisée, commune et générale**

Ici et avant de passer aux analyses finales, nous nous intéressons simplement à montrer la relation qui unit les trois notions. Car une question qui a beaucoup attiré notre attention en regardant les emprunts recueillis est celle-ci : pourquoi dans un discours journalistique comme le nôtre (sportif) il y a certains emprunts qui appartiennent au domaine du sport et d'autres qui appartiennent à un domaine très différent ? Pour travailler cette question, nous avons besoin de distinguer entre les trois notions. M.T Cabré (1998 : 126) explique ce qui suit :

Nous considérons [...] que les langues de spécialité sont en relation d'inclusion par rapport à la langue générale et en relation d'intersection avec la langue commune, avec laquelle elles partagent des caractéristiques et avec laquelle elles maintiennent une relation d'échange constant d'unités et de conventions, comme le montre le schéma ci-dessous :



25

En se basant sur l'explication de Cabré, nous pouvons dire que la langue de spécialité du domaine particulier auquel nous nous intéressons, qui est le sport, fait partie du nombre infini des langues de spécialité qui appartiennent à une langue générale, et ces langues de spécialités sont en relation d'échange.

Nous revenons au sujet de l'emprunt, l'emprunt lexical à l'anglais dans le domaine sportif, et comment nous avons fait face au problème du classement des emprunts en utilisant les dictionnaires auxquels nous avons recouru. Nous expliquons cela ci-dessous.

### 3.2.3 Emprunt : spécialisé et non spécialisé

Nous avons scindé les emprunts recueillis dans notre corpus en deux groupes :

- 1- Le premier groupe des emprunts, qui figurent dans les dictionnaires généraux comme le PR et le TLFi, et parmi ces emprunts il y a ceux qui appartiennent à la langue de spécialité comme l'emprunt *corner* et d'autres qui appartiennent à la langue commune comme l'emprunt *timing*.
- 2- Le deuxième groupe, dans lequel quelques emprunts n'appartiennent qu'à la langue de spécialité comme l'emprunt *dunk* qui signifie, en basket : ' [it is] a score by jumping high enough to throw the ball down through the goal.<sup>25</sup> ', est constitué d'anglicismes qui figurent dans les dictionnaires spécialisés. Pour d'autres qui sont marqués dans le texte, ils sont des « xénismes ». Nous les présentons plus loin.

<sup>25</sup> LSP pour Cabré, est une abréviation de la langue de spécialité.

<sup>26</sup> Cambridge Dictionary : <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/dunk>

Afin de résumer notre méthodologie, qui repose sur : les trois types d'emprunts lexicaux, langue de spécialité et langue commune, dictionnaire générale et dictionnaire spécialisé ; nous prendrons en considération ces trois axes, en montrant les étapes que nous avons suivies dans les points (1) et (2) suivants :

- 1- Figuration dans les dictionnaires généraux : lorsque nous nous apercevons d'un emprunt à l'anglais et qu'il figure dans les dictionnaires généraux, nous comparons la forme et le sens de cette lexie entre les dictionnaires français (le PR et le TLFi) et le dictionnaire anglais CAD. Dans le cas d'un accord de forme et de sens entre le français et l'anglais, nous le considérons comme « emprunt intégral » ; et dans le cas où cette lexie a gardé le sens initial (en anglais), mais a connu un degré d'adaptation au français, nous la rangeons dans la catégorie d'« emprunt hybride » ; mais si l'emprunt ressemble à une forme du français, c'est-à-dire s'il figure dans le PR et le TLFi mais avec une forme différente de celui en anglais ou qu'il s'agit d'une création française, dans ce cas-là nous le considérons comme un « faux emprunt ».
- 2- Non-figuration dans les dictionnaires généraux : certains emprunts à l'anglais ne figurent pas dans le PR et le TLFi, mais seulement dans CAD : parmi ces lexies, il y a celles qui se répètent fréquemment, qui relèvent du jargon sportif. Pour ceux-ci nous avons tenté de les trouver dans les dictionnaires spécialisés. D'autres ont été utilisés pour une seule fois dans le corpus, pour ces derniers, nous avons considéré certains comme alternance codique (voir chapitre précédent), pour d'autres nous allons les expliquer plus tard dans les analyses.

Après avoir montré notre corpus consistant en huit numéros de *L'Équipe*, et après avoir exposé notre méthodologie de repérage pendant laquelle nous avons besoin de comprendre certaines notions, passons maintenant aux résultats de nos analyses.

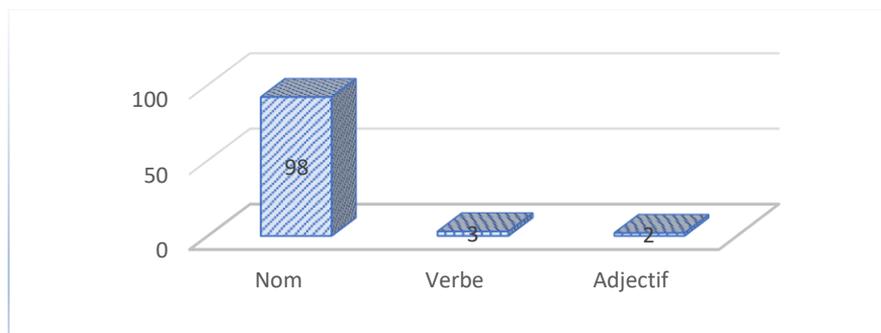
### **3.3 Analyse des données : emprunt et xénisme**

Dans cette deuxième partie du chapitre, nous allons exposer les emprunts à l'anglais recueillis de notre corpus : en premier lieu, nous allons parler des emprunts à l'anglais

totallement intégrés en français et en deuxième lieu, nous aborderons les xénismes qui représentent des réalités anglaises dans le discours journalistique sportif français. Nous ferons cela en nous basant sur les travaux de L. Deroy (1956) : « *L'emprunt linguistique* », ceux de L. Biedermann-Pasques et de J. Humbley (1995) : « *La réception de mots anglais dans les journaux français : l'application de quelques principes d'harmonisation graphique.* », et le travail de C. Loubier (2011) : « *L'usage de l'emprunt linguistique* ».

Nous avons recueilli 103 emprunts à l'anglais qui sont présentés dans le tableau suivant par leur catégorie grammaticale :

Nom	98
Verbe	3
Adjectif	2



Nous avons choisi de montrer le tableau et le graphique précédents au début de notre analyse pour deux raisons : la première c'est que nous allons montrer le degré d'adaptation des emprunts recueillis selon ces quatre catégories dans les deux prochaines sections ; la deuxième consiste à montrer la différence constatable de l'emprunt du nom par rapport aux autres catégories.

### 3.3.1 Emprunt : Analyse sémantique et morphologique

Nous avons l'intention ici de présenter les emprunts à l'anglais relevant de notre corpus sur le plan sémantique et morphologique, à travers les catégories grammaticales présentées plus haut. En plus, pour chaque catégorie, nous mentionnons à quel type d'emprunt lexical ils appartiennent.

Concernant le point sémantique, nous n'allons définir que certaines lexies en cas de besoin afin d'éclaircir les exemples qui seront donnés ; et ce que nous voulons dire par « morphologie » est le processus d'intégration morphologique en français pour chaque lexie empruntée.

D'ailleurs, L. Deroy (1956 : 257) dit : « *Quand, en revanche, un mot est emprunté par une langue pourvue de genres grammaticaux caractérisés, il se pose un problème d'adaptation. Si la langue donneuse ignore le genre, l'emprunt tend normalement à en prendre un.* »

La langue anglaise ignore totalement la question du genre grammaticale, mais en français c'est une étape indispensable, puisqu'il en existe deux (masculin et féminin). Plusieurs aspects morphologiques seront pris en compte dans nos analyses que nous allons commencer à présenter par l'emprunt nominal.

#### 3.3.1.1 Nom

Nous avons relevé 98 noms empruntés à l'anglais. Par ailleurs, plusieurs travaux de recherche ont montré un résultat similaire, l'emprunt de nom est toujours le plus fréquent parmi les autres catégories grammaticales. Nous nous basons sur le travail de N. Boutmgharine (2014) : « *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française* » et le travail de K. Jedličková (2009) : « *Les emprunts dans la presse française contemporaine* ».

Parmi les noms empruntés à l'anglais recueillis, il y a ceux qui sont constitué d'une seule lexie comme *staff*, et d'autres, qui sont composés, comme *come-back*. En outre il y a des noms qui ont gardé leur forme morphologique, mais d'autres qui ont connu des changements morphologiques. A partir de là, la typologie d'emprunt lexical joue un rôle essentiel afin de classer ces emprunts.

### 3.3.1.1.1 Emprunt intégral

Il y a plusieurs noms empruntés à l'anglais qui ont gardé leur forme et sens dans notre corpus. Nous en donnons quelques exemples :

- (1) **Penalty** : « [...] hier, à la 43<sup>e</sup> minute de PSG-Bordeaux, une minute après qu'il avait marqué l'unique but de la rencontre sur **penalty** ». (Football) (10/02/2019 : 12)
- (2) **Score** : « J'entre au moment où les anglais repassent devant (19-16, **score** final, grâce à un essai de ben Te'o à la 70<sup>e</sup>). (Rugby) (10/02/2019 : 6)
- (3) **Corner** : « Le but 1-0. Konaté (64<sup>e</sup>, passe de Ghoddos). Ghoddos joue un **corner** à deux avec Mendoza, puis centre du droit. L'Iranien trouve Konaté qui s'élève au-dessus de Guilbert et marque de la tête ». (Football) (10/02/2019 : 18)

Par ailleurs, certains emprunts à l'anglais en français contemporain ne sont pas empruntés avec toutes leurs acceptions. En d'autres termes, le français a emprunté des lexies à l'anglais dans un seul champ sémantique. Si nous vérifions les trois emprunts cités plus haut : **penalty**, **score** et **corner** dans le CAD, nous trouvons qu'ils sont très polysémiques. En plus, **score** et **corner** en anglais, peuvent être employés comme nom et verbe alors qu'en français, les deux emprunts sont employés comme nom. Concernant ce problème, nous prenons l'emprunt **corner** et nous le présentons ci-dessous.

#### 3.3.1.1.1.1 Restriction sémantique et syntaxique : le cas de **corner**

La lexie **corner** en français est un emprunt célèbre à l'anglais dans le domaine sportif. En anglais, **corner** a plusieurs sens, il est utilisé comme nom et comme verbe :

- *Corner noun*: the point, area, or line that is formed by the meeting of two lines, surface, roads, etc. [...] a part of larger area, often somewhere quiet or far away. [...] a kick in football or a shot in hockey that is taken from the corner of the playing area.<sup>27</sup>
- *Corner verb*: to force (a person or animal) into a place from which it is difficult to escape.<sup>28</sup>

Les définitions données ci-dessus montrent les sens divers de la lexie **corner** en anglais. En français, nous n'utilisons jamais **corner** dans le sens « corner d'une place ou d'une salle ». Le PR présente deux sens de cette lexie :

- Corner [...] n. m : 1- sport Faute commise par un footballeur qui a envoyé le ballon derrière la ligne de but de son équipe. [...]. 2 Espace réservé à une marque, à un créateur dans un grand magasin.

<sup>27</sup> Cambridge Dictionary : <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/corner>

<sup>28</sup> Cambridge Dictionary : <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/corner>

Pour terminer l'explication de cet emprunt, vous voudrions parler du déterminant *un* qui précède *corner*, à travers lequel nous identifions le genre grammatical et le nombre du nom en français. Cette question concerne tous les types d'emprunts, qu'il soit intégré, hybride et le faux emprunt. Nous expliquons cela dans le point suivant.

#### 3.3.1.1.1.2 Le genre et le nombre de l'emprunt

Nous avons dit plus haut que, si l'anglais ignore la question du genre grammatical, alors le français y donnera une grande importance lorsqu'il reçoit une lexie anglaise. Puis donner un déterminant à ce nom est obligatoire, car le déterminant en français joue des rôles divers dont il marque le genre (masculin et féminin) et le nombre (singulier et pluriel). Dans notre corpus, tous les emprunts que nous avons détectés ont pris le genre masculin comme genre, sauf un seul qui va venir plus tard dans les analyses.

Concernant le nombre, les emprunts employés comme pluriel dans notre corpus, ils prennent le pluriel régulier en *-s*. Comme le montre l'exemple suivant :

- (4) **Fans** : « *Pendant de longues minutes, dans leur virage de l'Etihad, les fans des spurs ont chanté « Oh what a night ».* (Football) (18/04/2019 : 3)

Avant de passer à l'emprunt hybride du nom, nous voulons présenter deux groupes d'emprunts intégraux figurant dans notre corpus : les emprunts à l'anglais qui se terminent par *-ing* et les emprunts composés, qui seront expliqués dans les deux prochains points.

#### 3.3.1.1.1.3 Emprunt en -ing.

M P. Picone (1996 : 356) explique que: “*For while in English the word incorporating -ing can be participial, adjectival, gerundive, or a concrete noun (which surely constitutes one of the most flexible lexicogenetic features of English language), French is almost always reanalyzed as a nominal.*”

Dans notre corpus, nous avons trouvé 13 noms venus de l'anglais qui se terminent par le morphème *-ing*. Tous ces mots sont des formes nominales : 10 emprunts intégraux et 3 faux emprunts. Nous donnons des exemples :

- (5) **Timing** : « [...] *Josh Adams, qui s'était illustré [...], bonifia un parfait timing de passes avant que son coéquipier au centre Owen Watkin plonge dans l'en-but au rebond d'un lob de l'ouvreur remplaçant Gareth Anscombe.* » (Rugby) (10/02/2019 : 10)

- (6) **Coaching** : « [...] *Il faut croire que le coaching du patron n'a pas le même impact quand il ne se tient pas au bord.* » (Rugby) (10/02/2019 : 30)

(7) **Meeting** : « “Le seul événement où j’ai pleuré” Philippe Lamblin, le patron du **meeting** de Liévin, revient sur les grands moments des éditions passées. Entre souvenirs et émotions. » (Rugby) (10/02/2019 : 40)

Certains emprunts qui se terminent par le morphème *-ing* sont utilisés comme nom dans la langue d’origine (anglaise), comme les exemples présentés ci-dessus. Pour d’autres, ils changent de catégorie grammaticale lorsqu’ils sont passés en français ; prenons l’emprunt du nom *sparring* qui figure dans notre corpus, qui vient du verbe anglais “*to spar*” qui signifie “*to practise boxing, without hitting hard*”<sup>29</sup>. Un cas similaire est l’emprunt *passing* qui est utilisé dans notre corpus dans le sens de « passer le ballon d’un joueur à un autre », il vient du verbe anglais “*to pass*” qui est, selon le CAD : “In sports, if you pass the ball, you kick, throw, or hit it to someone in your team.”<sup>30</sup> Comme il est présenté dans l’exemple suivant :

(8) **Passing** : « Même à 30-0 ... Si on veut jouer agressif, la terre exige trois choses : 1. Le timing de l’attaque doit être le bon. 2. Le coup de l’approche doit être excellent. 3. Le **passing** de l’adversaire ne doit pas l’être » (Tennis) (27/05/2019 : 27)

#### 3.3.1.1.1.4 Emprunt de mots composés :

Nous voulons dire par un « mot composé » ici : un mot composé de deux mots. Dans notre corpus, nous avons recueilli 8 emprunts de ce type. Nous considérons 2 comme emprunt intégral. Ce sont : *hold-up* et *burn-out*, car l’emploi du trait d’union pour ces deux noms existe en anglais comme il est en français.

D’ailleurs, nous avons vérifié ces deux emprunts dans les dictionnaires lexicographiques que nous avons adoptés – c’est le cas pour tous les emprunts recueillis – L’emprunt *hold-up* figure dans le PR et TLFi, mais pour ce qui concerne l’emprunt *burn-out*, il figure seulement dans le PR qui le définit comme suit : « [...] *Syndrome d’épuisement professionnel (recomm. offic). Des burn-out.* ». Ce cas d’exemple nous pousse à penser que l’emprunt lexical à l’anglais est sans cesse en français contemporain et dans des domaines sociaux divers. Nous donnons l’exemple de *burn-out*.

(9) **Burn-out** : « Laura Marino [...] a mis mercredi un terme à sa carrière pour cause de **burn-out**. Une décision rare dans le sport du haut niveau. » (Plongeon) (19/04/2019 : 23)

Après avoir présenté toutes les variétés de l’emprunt intégral que nous avons trouvées dans notre corpus, et parlé de la restriction sémantique et de la flexion morphologique qui

<sup>29</sup> Cambridge Dictionary : <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/spar>

<sup>30</sup> Cambridge Dictionary : <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/pass>

surviennent lors de l'adaptation de l'emprunt en français, nous passons maintenant à l'emprunt hybride pour ce qui concerne les noms dans notre corpus.

### 3.3.1.1.2 Emprunt hybride

Comme nous l'avons expliqué précédemment, un mot qui est emprunté sémantiquement, mais morphologiquement il a connu un certain degré d'adaptation dans les formes du français. L'adaptation des mots anglais au système français peut se réaliser de plusieurs façons. Particulièrement dans notre corpus nous en avons relevé trois : le trait d'union, l'accentuation et la suffixation. Nous prendrons chaque point séparément pour l'expliquer en donnant des exemples :

#### 3.3.1.1.2.1 L'ajout du trait d'union (-)

Le trait d'union "Hyphen" peut être utilisé pour plusieurs raisons, selon M. K. McCaskill (1990: 64): "*The hyphen is used to connect words or parts of words: it connects the syllables of words broken at the ends of lines, it connects prefixes and suffixes to words, and it connects compound words.*" Pour ce qui concerne les mots composés venus de l'anglais, et qui figurent dans notre corpus, il y a ceux qui sont déjà séparé par un trait d'union depuis l'anglais et qui sont présenté plus haut. Pour d'autres, le trait d'union est considéré comme un processus d'adaptation française, il est ajouté à des mots anglais soudés. Nous donnons quelques exemples :

(10) **Come-back** : « On peut en douter et il est clair que le **come-back** de Zidane change la donne, [...] » (Football) (04/03/2019 : 8).

(11) **Fair-play** : « Pour Paris, ce serait une belle opération économique à l'heure du **fair-play** financier » (Football) (04/03/2019 : 8).

(12) **Sparring-partner** : « Si l'idée générale est de réagir au plus vite, l'Uruguay, 74<sup>e</sup> au classement FIFA et non qualifié pour le Mondial, ressemble au **sparring-partner** idéal pour cela. » (Football) (04/03/2019 : 10).

(13) **Goal-average** : « L'écart (+6), le plus large du match, n'est d'ailleurs pas anodin au cas où les deux équipes devraient se partager au **goal-average**. » (Handball) (10/02/2019 : 39)

Tous les mots composés que nous avons trouvés dans notre corpus sont du genre masculin singulier. Concernant l'exemple (10), *come back*<sup>31</sup> en anglais est un groupe verbal, mais il change de catégorie grammaticale lorsqu'il passe en français ; pour ce qui concerne les 6 autres mots composés (Voir annexe), ce sont tous des mots composés nominaux dans leur langue

---

<sup>31</sup> Cambridge Dictionary : <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/come-back>

d'origine. Parmi ces emprunts il y a ceux qui appartiennent à la langue spécialisée sportive comme *sparring-partner* et à la langue commune comme *week-end*, en dehors des autres emprunts qui pourraient appartenir à d'autres langues de spécialité comme *tee-shirt*.

#### 3.3.1.1.2.2 L'accentuation

Le seul emprunt de ce type à l'anglais qui figure dans notre corpus, est la lexie *compétition* dans l'exemple suivant, et son adaptation était par l'ajout d'un accent aigu :

(14) **Compétition** : « *Le Stade de Reims traverse une période faste. Sur les neufs dernières rencontres, toutes **compétitions** confondues, il a inscrit seize buts.* » (Football) (10/02/2019 : 4).

D'un autre côté, c'est la seule lexie parmi tous les emprunts de nom figurant dans notre corpus qui a pris le genre grammatical féminin, ce qui est tout à fait justifiable car la terminaison *-tion* existe en français, et dans un mot quelconque en français, cela est un indice que le mot est de genre féminin.

#### 3.3.1.1.2.3 L'ajout du suffixe -eur

Nous avons relevé trois emprunts à l'anglais qui se sont intégrés dans le lexique français par l'ajout du morphème français *-eur* à une base nominale anglaise. Ces deux emprunts sont *sprinteur* et *skippeur*. Nous allons expliquer leur adaptation dans les schémas suivants :

- *Sprinter* (anglais) > sprint  $\epsilon\text{r}$  + eur = *Sprinteur* (français).
- *Skipper* (anglais) > skip(p)  $\epsilon\text{r}$  + eur = *skippeur* (français).
- *Boxer* (anglais) > Box  $\epsilon\text{r}$  + eur = *Boxeur* (français).

En regardons les schémas présentés, nous voyons que la formation dérivationnelle du *sprinteur* et du *skippeur* est faite en remplaçant le morphème anglais *-er* par le morphème français *-eur*. Nous donnons l'exemple du *sprinteur* :

(15) **Sprinteur** : « *Première victoire en 2019 pour le **sprinteur** et son équipe Groupama-FDJ.* » (Cyclisme) (10/02/2019 : 39)

Sur le même sujet, C. Loubier (2011 : 53) commente : « *On adapte certaines séries d'emprunts à un modèle français de dérivation si elles sont jugées acceptables selon les critères*

*d'acceptabilité. C'est le cas de certaines formes anglaises en -er que l'on francisera en -eur ou en -euse (crawleur/crawleuse, [...]).*<sup>32</sup> »

Nous terminons l'analyse des noms empruntés en donnant les faux emprunts figurant dans notre corpus.

### 3.3.1.1.3 Faux emprunt

Les emprunts qui ne sont empruntés que morphologiquement dans notre corpus se limitent à cinq : *tennisman*, *recordman*, *graining* et *parking* ; ces exemples sont souvent cités dans les travaux de recherches qui porte principalement sur l'emprunt et le néologisme : (J-F Sablayrolles et C. Jacquet-Pfau 2008 ; J. Humbley 2008). D'autres faux emprunts dans le sport sont souvent discutés également comme *footing* et *jogging* (J. Tournier, 1998 : 575).

Pour ce qui concerne le cinquième, c'est l'emprunt *pressing*, et ce qui fait de lui un faux emprunt est le sens dans lequel il est employé dans le contexte français et que l'anglais ne connaît pas. Nous donnons l'exemple tiré de notre corpus suivi d'une explication :

(16) **Pressing** : « Aussi parce que les Merengue arborent de nouveau une condition physique qui leur permet un **pressing** très haut sur l'adversaire et [...]. » (Rugby) (10/02/2019 : 30)

Selon le TLFi, *Pressing* a deux sens : le premier est « [le] fait de repasser à la vapeur [...], établissement où, après les avoir nettoyés, on repasse les vêtements par ce procédé ». Le deuxième, d'ailleurs c'est le même qui a été employé dans notre corpus : « *Pression persistante exercée par l'adversaire.* »

Passons maintenant à l'analyse des autres catégories grammaticale des emprunts recueillis : verbe et adjectif.

### 3.3.1.2 Verbe

Nous classons les deux verbes empruntés à l'anglais relevant de notre corpus sous le type « emprunt hybride », car la création de ces deux verbes s'est faite en français, et est marquée

---

<sup>32</sup> Le terme « critères d'acceptabilité » chez Loubier, est abordé sous une section intitulé « Critères d'acceptabilité de la politique de l'emprunt de l'Office » ce dont nous parlerons sous un autre angle.

par l'ajout *-er* qui représente le 1<sup>er</sup> groupe verbal en français. Le premier verbe est *stopper*, il est employé à l'infinitif et venu du verbe anglais "to stop" ; le deuxième verbe est *tweeter* venu du verbe "to tweet". Dans notre corpus, *tweeter* est employé au passé composé comme il sera démontré dans les exemples suivants :

(17) **Stopper** : « [...], a-t-il lancé aux journalistes après ce revers contre Angers (1-2), Venu **stopper** net une série de quatre succès en L1. » (Football) (10/02/2019 : 17)

(18) **Tweeté** : « Il faut quoi pour une sanction adéquate ? Finir en fauteuil roulant ? Mourir ? FFR, LNR, Réveillez-vous ! », a **tweeté** le talonneur. ». (Rugby) (19/04/2019 : 16)

### 3.3.1.3 Adjectif

L'emprunt d'adjectif dans notre corpus n'est pas fréquent. À ce propos, Deroy (1956 : 52) a déjà signalé que « [...] l'adjectif se prête beaucoup moins à l'emprunt parce qu'il n'a pas d'autonomie. »

Le fait que l'adjectif est toujours attaché à un nom rend la description des adjectifs empruntés assez difficile. Dans notre corpus, nous avons trouvé 3 adjectifs empruntés à l'anglais, le seul qui figure dans les dictionnaires, que ce soit généraux ou spécialisés, est l'adjectif *tennistique* : l'ajout du morphème *-tique* à l'ancien emprunt du nom *tennis* fait de l'adjectif un emprunt hybride. Nous donnons l'exemple :

(19) **Tennistique** : « On n'encourage pas Federer, on l'écoute religieusement réciter sa bonne parole **tennistique** à coups d'aces, de montées au filet tranchantes et d'amorties ciselées ». (Tennis) (27/05/2019 : 8)

Le deuxième adjectif est *bodybuildé*, qui pourrait être considéré aussi comme un emprunt hybride, car c'est un adjectif dérivé d'un autre emprunt de nom *bodybuilding* qui figure dans le PR et le TLFi.

Et concernant le troisième adjectif qui est *cool*, qui ne figure dans aucun des dictionnaires mentionnés plus haut, nous pouvons justifier son absence en ayant recours au dictionnaire Larousse informatique qui explique que c'est un adjectif « Familier »<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> Larousse.fr : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cool/19049?q=cool#18939>

En donnant l'emprunt d'adjectifs précédent, nous avons fini de présenter les emprunts qui figurent au moins une fois dans notre corpus. Passons maintenant aux emprunts sentis étrangers qui s'appellent xénismes (pérégrinismes) que nous allons expliquer dans la section suivante.

### 3.3.2 Xénisme : Analyse sémantique et morphologique

Afin d'introduire nos analyses d'xénismes figurant dans notre corpus, nous présentons tout d'abord deux définitions de cette notion. La première a été donnée par J. Humbley (1974). Il explique cette notion à travers la distinction suivante :

[En faisant] appel à la définition de l'emprunt, qui est souvent conçue dans les termes d'une dichotomie du type *emprunt/xénisme*. Cette opposition repose sur la réalité extra-linguistique. Normalement, un xénisme est défini par rapport à ce qu'il désigne, une chose, une réalité extra-linguistique qui n'existe pas dans le contexte national. [...]. Un emprunt, selon le même critère, est un mot d'origine étrangère employé dans un contexte national, *management*, par exemple. (J. Humbley, 1974 : 65)

La deuxième définition a été donnée par Guilbert (1975 : 92), qui attache le terme xénisme « à un terme étranger qui désigne une réalité inconnue ou très particulière et dont l'emploi s'accompagne, nécessairement, d'une marque métalinguistique qui peut être soit une paraphrase descriptive, soit une note explicative en bas de page quand il s'agit d'un texte écrit.<sup>34</sup> »

Parler de « xénisme » dans notre travail est une étape indispensable, car certains emprunts repérés dans notre corpus, n'ont pas connu d'adaptation française et nous ne les avons pas trouvés dans ce que nous avons considéré plus haut des dictionnaires généraux. Parmi ces emprunts, il y a ceux qui figurent dans les dictionnaires spécialisés, d'autres qui sont accompagnés de certaines « marques typographiques » ou/et « marques linguistiques »<sup>35</sup>.

Du point de vue morphosyntaxique, les xénismes figurant dans notre corpus n'ont pas connu une dérivation, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés comme tels dans la langue source. Le masculin est le genre grammatical qui domine pour ces noms, c'est ce que nous allons voir à travers les déterminants qui précèdent chaque xénisme – employé au singulier – dans les exemples qui viendront dans la présentation des résultats d'analyse par les points suivants :

---

<sup>34</sup> E. Cartier (2019 : 2)

<sup>35</sup> Nous citons les deux termes du travail de F. Seridj (2013 : 209-210).

### 3.3.2.1 Xénismes du corpus présents dans les dictionnaires spécialisés

Certains xénismes figurant dans notre corpus ont été confrontés avec des dictionnaires spécialisés. Autrement dit, nous avons pu y trouver certains mots anglais et qui relèvent du jargon sportif dans ce qu'on appelle des dictionnaires spécialisés ; cependant il y en a que deux qui figurent, mais leur fréquence est assez élevée. Le premier appartient au Basket :

(20) **Dunk** : « On y voyait le jeune ailier de Limoges, privé de terrain depuis fin décembre (blessée à la main droite), seul sur les planches de Beaublanc, s'envoler depuis la ligne des lancers francs, à la manière de Michel Jordan, pour claquer un **dunk**. » (Basket) (10/02/2019 : 38)

*Dunk* est une manière de mettre le ballon dans le panier de l'adversaire. Le dictionnaire culturel du sport (2010) mentionne cela comme « action de jeu » : « cette fascination pour l'action de jeu aboutissant à l'exploit individuel (*dunk classique ou tomahawk, bash, etc*) traduit une volonté, pour les joueurs de playground, de se singulariser, d'attirer le regard de l'Autre et [...] ». D'ailleurs en anglais, *dunk* est un verbe, mais il change de catégorie grammaticale lorsqu'il entre en français.

Le deuxième est l'emprunt *break*. Ce terme est utilisé dans notre corpus sous la rubrique « Rugby » : il s'agit du cas où une équipe possède la balle et fait une attaque rapide contre l'équipe opposée. Nous donnons l'exemple :

(21) **Break** : « L'essai du **break** pour l'Irlande, que s'appliquait à transformer Joey Carbery (10-19, 57e) avant de sceller le sort de cette rencontre par un nouveau coup de pied entre les perches (13-22, 69e). » (10/02/2019 : 10)

Le Robert des sports (1982 : 63) explique que ce terme peut être utilisé pour la Boxe et le Tennis : « Boxe. Injonction de l'arbitre qui met fin à un corps-à-corps en séparant les boxeurs. » et « Tenn. [...] se dit du joueur qui creuse l'écart de deux jeux en prenant le service de l'adversaire, [...]. ».

### 3.3.2.2 Xénismes accompagnés de marques typographiques

En se basant sur les définitions citées plus haut, nous avons pu trouver certains xénismes dans notre corpus car ils sont accompagnés de marques typographiques (guillemets et italique). Commençons par les exemples mis entre guillemets :

#### 3.3.2.2.1 Xénismes accompagnés de guillemets

(22) **Skills** : « Opposition de « *skills* » ». (Le 10/02/2019 : 8)

Cet exemple est le titre d'un article où le journaliste critique le jeu des français contre l'Angleterre à la suite d'un match de rugby. Il a employé le xénisme *skill* qui signifie en français « compétences ». Le fait de mettre le mot anglais entre guillemets explique que l'énonciateur assume l'usage du mot anglais et le montre.

(23) **Teenager** : « Elle est toujours en lice pour devenir la première « **teenager** » à gagner un tournoi [...]. » (Tennis) (04/06/2019 : 8).

L'article où nous avons trouvé le terme *teenager* porte sur le parcours sportif d'une joueuse de tennis américaine. Nous nous sommes demandé, pourquoi l'énonciateur emploie le mot anglais *teenager* alors qu'il y a l'équivalent français « adolescent » ? Nous avons posé cette question via Tweeter à la journaliste qui avait utilisé le mot anglais. Clementine Blondet, une rapporteuse chez *L'Équipe*, nous a expliqué ceci : « J'ai choisi le mot *teenager* car il recouvre une réalité un peu différente d'adolescente. On est *teenager* de ses 13 jusqu'à ses 20 ans. Une sportive de 19 ans sera une *teenager* mais plus forcément une adolescente ».

Pour ce qui concerne l'usage des guillemets, A. Compagnon (1979) montre l'extension de l'usage des guillemets. Il explique un usage qui pourrait correspondre à celui qui est pratiqué par les journalistes. Compagnon (1979 : 41) dit : « Les guillemets, quand ils ne renvoient plus à un sujet précis, deviennent une sorte de clin d'œil, de feinte ou de fente où l'auteur se donne à voir comme s'il n'était pas dupe de l'énoncé qu'il produit, mais sans avoir à dire où il le prend. »

De plus, nous avons trouvé des xénismes accompagnés des guillemets anglais :

(24) **Breaker** : « Souvent ces mots sont employés par les "**breakers**" avec qui on discute pendant ou après l'événement. [...] » (Rugby) (18/04/2019 : 16)

(25) **Premium** : « On a aussi créé un club business "**premium**". On va essayer de concentrer une vingtaine de partenaires à 70 000 euros le droit d'entrée ». (Rugby) (27/05/2019 : 31)

#### 3.3.2.2.2 Xénismes misent en italique

Généralement, nous recourons au caractère italique dans un texte pour souligner l'emploi d'un mot étranger. Nous avons trouvé deux exemples mis en italique dans notre corpus, qui est le suivant :

(26) **Selfie made striker** : « Et du monde. « Mais tout ce que je fais fait le tour du monde », s'est enthousiasmé avec la répartition d'un Zlatan Ibrahimovic – le **selfie made striker** à la fin de la rencontre, sur Canal+. » (Football) (04/03/2019 : 3)

(27) **Bad boy** : « *Il avait bluffé les gens dans son match équipe face à Nadel, jusqu'au moment de sa victoire, quand l'impulsion du **bad boy** l'a poussé à mettre sa main sur l'oreille et le doigt sur la bouche, en forme de défi.* » (Le 04/03/2019 : 23)

Nous passons maintenant à présenter les mots anglais accompagnés de marques métalinguistiques.

### 3.3.2.3 Xénismes accompagnés de marques linguistiques

Parmi les emprunts à l'anglais recueillis il y en a que nous avons considérés comme « xénisme » parce qu'ils sont accompagnés de marques linguistiques et typographiques simultanément. Les marques linguistiques que nous avons trouvées sont une traduction et une définition.

#### 3.3.2.3.1 Xénisme accompagnée d'une traduction

L'exemple suivant est un xénisme mis entre guillemets, en italique et suivi d'une traduction en bas de page :

(28) **French unpredictability** : « *Dans les couloirs feutrés de Pennyhill Parc, l'hôtel du quinze de la Rose, on parle encore de la « **French unpredictability** » (\*), celle qui inquiétait et fascinait tant les anglais autrefois, mais le ton a changé.* » (Rugby) (Le 10/02/2019 : 8)

La traduction en bas de l'article est « imprévisibilité ». Le syntagme nominal utilisé ci-dessus est souvent répété dans le rugby et surtout sur l'équipe de France lorsqu'elle échoue, à la suite d'une période où les bleus n'ont rien réalisé dans le rugby.

#### 3.3.2.3.2 Xénisme accompagné d'une définition

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur accompagne le mot anglais d'une définition :

(29) **Box-kick** : « *Il y a de fortes chances pour que ce soit encore le cas cet après-midi, et que les deux de mêlées se livrent une bataille de « **box-kicks** » (coups de pied dans la boîte).* » (Rugby) (10/02/2019 : 5)

Pour terminer cette section « xénisme », nous voulons parler de certains emprunts pour lesquels nous avons eu un problème de classement. Nous aborderons cela dans le point suivant.

### 3.3.2.4 Xénisme du corpus non présents dans les dictionnaires spécialisés

Nous avons une difficulté de classer certains emprunts à l'anglais car ils ne figurent dans aucun dictionnaire consulté. En outre ils ne sont accompagnés de marques ni typographiques ni linguistiques.

Nous prenons l'exemple du *Ruck*, qui un mot anglaise qui signifie: "*a group of players in rugby who are all together around the ball when it is on the ground*"<sup>36</sup>. Dans notre corpus, *Ruck* est utilisé très fréquemment, mais nous ne l'avons pas trouvé dans les dictionnaires mentionnés plus haut. Nous donnons un exemple :

(30) **Ruck** : « "Mais si, voyez ils bougent encore, ils ont réussi à se faire trois passes, ils courent sous les chandelles et s'envoient gaiement dans les **rucks**." » (Rugby) (10/02/2019 : 2)

Dans le même ordre d'idée, prenons les deux syntagmes nominaux suivants : *pick-and-go* et *golden-boy*. Les deux sont utilisés en anglais sans trait d'union<sup>37</sup>, et ils ne figurent dans aucun dictionnaire consulté. C'est-à-dire que nous ne pouvons pas les considérer comme des emprunts hybrides, emprunts ayant connu un degré d'adaptation. Nous supposons qu'ils pourraient être considérés comme des xénismes car ils ont connu un degré d'adaptation dans un discours journalistique français mais ils ne sont pas intégrés, ce qui fait qu'ils sont employés dans leur réalité étrangère, mais avec un manque de signalement par l'énonciateur.

De même, certains emprunts à l'anglais figurant dans notre corpus, sont constitués de deux lexie anglaises comme *punchline*<sup>38</sup>. Seulement la lexie *punch* figure dans le PR et le TLFi ; le même cas représente *offload*<sup>39</sup> : uniquement une seule partie figure dans le PR et le TLFi, *off* et non pas le *load*. En anglais, *punchline* et *offload* se trouvent morphologiquement semblables au mot qui apparaît dans notre corpus. Une différence concerne seulement la lexie *offload* : en anglais elle est utilisée comme verbe alors que dans notre corpus elle figure comme nom. *punchline* et *offload* ne figurent pas dans les dictionnaires français, ce qui fait qu'elles ne dépassent pas le stade de « xénisme ».

Pour résumer, les xénismes généralement gardent leur forme dans la langue source ; dans notre corpus : certains xénismes sont mentionnés et d'autres ils sont utilisés discrètement. Ce dernier cas est très proche de l'alternance codique car les deux représentent des réalités étrangères mais la différence c'est que cette dernière est attachée à une situation particulière et ne perdure pas dans le temps. Nous laissons la question ouverte.

1 Nous avons présenté l'analyse des données recueillies dont lequel nous avons parlé : des types de l'emprunt lexical et des processus d'adaptation qu'ils ont connu en présentant cela

---

<sup>36</sup> Cambridge Dictionary : <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/ruck?q=ruck+>

<sup>37</sup> Nous avons fait la vérification sur le « Corpus of Contemporary American English » : <https://www.english-corpora.org/coca/>

<sup>38</sup> (Tennis) (10/02/2019 : 23)

<sup>39</sup> (Rugby) (10/02/2019 : 8)

à travers les catégories grammaticales (nom, verbe, adjectif). En outre, nous avons discuté des emprunts qui ne sont pas totalement implantés dans l'usage du français, appelés « xénismes ».

Au vu de ce qui précède, Nous avons l'intention d'aborder un dernier aspect de notre travail en posant les deux questions suivantes : quelle est la fonction des emprunts recueillis de notre corpus ? Est-ce qu'ils sont tous nécessaires ou s'agit-t-il d'emprunt de luxe ?

### **3.4 Fonction de l'emprunt : « catachrétique vs non-catachrétique »**

Nous nous intéressons dans cette section à chercher s'il y a des équivalents en français pour tous les emprunts à l'anglais et xénismes recueillis de notre corpus. Pour ce faire, nous nous inspirons de deux linguistes : A. Onysko et E. Winter-Froemel (2011), et des fonctions « catachrétique vs non-catachrétique <sup>40</sup> » qu'ils proposent. Nous allons en premier lieu expliquer le terme « catachrétique » selon les auteurs. En deuxième lieu nous discuterons des emprunts catachrétiques et non-catachrétiques dans notre corpus.

A. Onysko et E. Winter-Froemel (2011) étudient des emprunts à l'anglais en allemand pendant les années 2000. Ils se basent sur un corpus qui consiste du magazine allemand s'appelle *Der Spiegel*. Concernant le terme « catachrétique », ils expliquent :

[...] catachresis (or in the latine terminologie, abusio) in the rhetorical tradition. This term is generally understood as a metaphor caused by necessity [...]. This means that in the case of a catachrestic metaphor a given language lacks a certain expression and a metaphor thus becomes necessary. (A. Onysko et E. Winter-Froemel, 2011 : 1553)

La notion de catachrèse est au cœur de notre recherche car elle désigne un terme ou une expression qui remplit un vide linguistique. Pour rappeler de ce que nous avons dit précédemment à ce propos : nous avons parlé dans le deuxième chapitre (section 2.2) des raisons de l'emprunt linguistique, à travers lesquelles nous expliquons que l'emprunt est « nécessaire » lorsqu'il remplit une lacune linguistique ; et on parle d'un « emprunt du luxe » lorsqu'il existe déjà un équivalent en français.

---

<sup>40</sup> La traduction est faite par N. Boutmgharine (2014 : 305).

De plus, nous suivons ici les auteurs qui s'inscrivent dans la perspective de la notion de catachrèse en rhétorique. A. Onysko et E. Winter-Froemel (2011:1554) disent: “ [...], *it seems plausible to go one step further and also include other types of lexical innovations, such as change involving word formation and linguistic borrowing*”. Aux yeux des auteurs, la fonction catachrétique représente un emprunt lexical pour lequel il n'y avait pas d'équivalent en français qui peut désigner cette notion au moment de l'innovation ; alors que la fonction non-catachrétique veut dire qu'il y a un ou plusieurs équivalents en français qui pourraient remplacer le mot emprunté.

Pour ce qui concerne notre corpus, et avant de présenter les emprunts catachrétiques et non-catachrétiques, nous voulons expliquer que le fait d'avoir un équivalent en français qui pourrait remplacer un emprunt à l'anglais n'est pas notre seul critère que nous avons adopté afin d'effectuer notre distinction. Nous suivons L. Deroy (1956 : 165) qui résume : « *On emprunte, enfin, des mots étrangers parce que leur signification est si complexe ou si nuancée qu'il n'y a pas d'autre manière simple de l'exprimer* ». Donc nous considérons aussi bien les emprunts catachrétiques à l'anglais dans notre corpus, ceux qui n'ont pas d'équivalents en français ou dont l'équivalent n'est pas donné de manière simple. Les emprunts non-catachrétiques ce sont ceux qui ont des équivalents en français, et ces équivalents sont proches de l'anglais.

Pour réaliser notre objectif, nous suivons une méthodologie qui consiste en une vérification. Cela se fera en consultant deux références : Le Petit Robert (2017) qui pourrait donner des synonymes à certains emprunts et « FranceTerme » sur le site du ministère de la Culture à l'adresse suivante : <http://www.culture.fr/franceterme><sup>41</sup>.

### 3.4.1 Emprunt catachrétique

*“Catachrestic innovations are characterized by the fact that they introduce a new concept into the language, as given in G. software and E-mail, [...]. At the time of the innovation, there are no alternative ways to designate the new concepts, [...].”*<sup>42</sup>

---

<sup>41</sup> « Ce site est consacré aux termes publiés par la Commission d'enrichissement de la langue française au Journal officiel de la République française. Il regroupe un ensemble de termes de différents domaines scientifiques et techniques et ne constitue en aucun cas un dictionnaire de langue générale, même si certains de ces termes sont devenus d'usage courant. »

<sup>42</sup> A. Onysko et E. Winter-Froemel (2011 :1555).

Nous présenterons les emprunts catachrétiques dans le tableau (1) qui contient quatre colonnes, dans lesquelles ce seront présentés l'emprunt et ce qu'il est dit à propos de cet emprunt : dans le PR (2017), sur « franceterme » et dans notre corpus<sup>43</sup>. Ce dernier sera fait dans le cas où si un emprunt est accompagné d'une explication ou d'une traduction comme nous l'avons vu précédemment.

Tableau (2) : emprunts catachrétiques

Emprunt	Le Petit Robert (2017)	France Terme	Notre corpus
1- Block		Contre, n.m. Domaine : SPORTS/ Volley-ball	
2- blog	« <i>carnet de bord (log) sur internet (log) sur internet.</i> » (P. 267)  Recomm. offic. <i>bloc-notes</i>	Blogue, n.m.  Domaine : INFORMATIQUE/ Internet	
3- Bookmaker	Celui qui, dans les courses de chevaux, prend les paris et les inscrit.		
4- Box-kick			(coups de pied dans la boîte). (10/02/2019 : 5)
5- Break	TENNIS Ecart de deux jeux creusé par un joueur en prenant le service sur son adversaire, puis gagner le sien.		
6- French unpredictability			Imprévisibilité
7- Ruck <sup>44</sup>		mêlée ouverte ou mêlée spontanée	

<sup>43</sup> Dans le cas si l'emprunt n'est pas présenté dans une référence, nous laissons la case vide.

<sup>44</sup> Phase de jeu lors de laquelle un ou plusieurs joueurs de chaque équipe, en appui sur leurs pieds et en contact les uns avec les autres, se regroupent autour du ballon au sol pour s'en emparer par ratissage.

		Domaine : SPORTS / Rugby	
--	--	--------------------------	--

### 3.4.2 Emprunt non-catachrétique

“Non-catachrestic innovations, on the other hand, are characterized by the existence of semantic near-equivalent” [...].<sup>45</sup>”

Les emprunts non-catachrétiques dans notre corpus qui peuvent être remplacé par des équivalents existant déjà en français sont présentés dans le tableau (2).

Tableau (2) : emprunts non-catachrétiques.

Emprunt	Le Petit Robert (2017)	France Terme	Notre corpus
1- Bonus	Prime ; supplément. (P. 277)		
2- Boss	Patron, chef d’une entreprise. (P. 281)		
3- Meeting	Réunion publique organisée pour discuter une question d’ordre collectif, social, ou politique. (P.1563).	Réunion, n.f. Domaine : TOUS DOMAINES	

En regardant les deux tableaux (1) et (2), nous nous apercevons qu’il y a des emprunts figurant dans notre corpus qui ne dépassent pas le stade de « xénisme », et qui ne figurent dans aucun dictionnaire. Comme le mot *ruck* dont le français a besoin pour combler une lacune linguistique (emprunt nécessaire). Dans un autre côté, il y a des emprunts qui prennent place en français et dans ses dictionnaires, comme le mot *meeting*, alors qu’il existe déjà des équivalents français par lesquels ils peuvent être substitués (emprunt du luxe).

Donc les deux cas sont représentés, et on pourrait compléter l’analyse de ce point de vue sur un corpus plus large.

<sup>45</sup> A. Onysko et E. Winter-Froemel (2011: 1555).

## Conclusion

En se basant sur un corpus qui s'étale sur une période de quatre mois, nous avons tenté de détecter tous les emprunts à l'anglais pendant cette période. Après ce fait, nous avons essayé d'expliquer la méthodologie mise en œuvre que nous avons suivie afin de distinguer entre les types d'emprunts lexicaux. Par conséquent, nous avons trouvé des emprunts qui appartiennent à la langue de spécialité comme l'emprunt *score*, et d'autres appartenant à la langue commune comme l'emprunt *week-end*. Les emprunts recueillis dans notre corpus, sont majoritairement des noms intégraux ; et quant aux xénismes, ils sont tous des noms qui ont gardé leur forme étrangère.

## **Conclusion générale**

Ce travail de recherche avait pour but d'étudier les emprunts lexicaux dans la presse sportive française. Pour ce faire, nous avons essayé de suivre une approche interdisciplinaire : comprendre d'un point de vue historique et journalistique, la raison principale qui explique la présence des mots anglais dans le DJS ; expliquer cette notion sous l'angle linguistique et sociolinguistique ; puis étudier les emprunts lexicaux recueillis du corpus que nous avons construit à travers une étude de lexicologie contrastive entre le français et l'anglais.

En passant par les genres journalistiques dans le premier chapitre, nos analyses ont démontré la spontanéité dont ce discours est énoncé. De plus la subjectivité des journalistes la description des rencontres sportives, permet d'avoir des corps étrangers. Ce qui fera dire à Stéfán L'Hermitte, journaliste à *L'Equipe* que : « *le sport est une sorte de divertissement et il ne faut pas faire très attention à la langue.* »

Dans le deuxième chapitre, nous avons compris que l'emprunt est nécessaire lorsqu'on comble une lacune linguistique et il est un emprunt de luxe, voire inutile s'il y a déjà un équivalent en français qui peut remplacer la lexie empruntée. Dans le même chapitre, nous avons expliqué que l'emprunt et le xénisme relève de la « lexicologie », alors que l'alternance codique relève d'une situation de « diglossie ».

Le troisième chapitre a porté principalement sur l'analyse des données. Et pour matérialiser cet exercice analytique, nous avons utilisé plusieurs dictionnaires. Nous avons constaté que le nom est le plus emprunté, et que certains noms ont connu une restriction sémantique et morpho-syntaxique lors de leur entrée dans la langue française.

Concernant les xénismes figurant dans notre corpus, ils sont empruntés avec toutes leurs acceptions. Puis, nous avons vu que la majorité des emprunts présente dans notre corpus renvoyait plus à des xénismes bien spécifiques et propres à un langage spécialisant. Ainsi, avons-nous à titre d'exemple des mots comme « *ruck* » pour le Rugby et « *dunk* » pour le Basket.

En somme, cet objectif heuristique a pu être atteint parce que nous avons fondé notre étude sur un corpus riche de plusieurs articles extraits de nombreux numéros de *L'Équipe*. Lequel regorgeait des données essentiellement portées vers l'oral comme l'alternance codique. A partir de là, nous voyons qu'une étude comparative centrée sur un corpus issu de la presse écrite et des enregistrements de radio, pourrait être menée avec pour visée ultime d'entamer

d'autres pistes de recherche intéressantes en vue de saisir plus amplement la problématique inhérente aux emprunts lexicaux.

## Bibliographie

Ablali, D. (2007). Karima ZIAMARI, Le code switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français. *Linx*, pp. 177-179. Repéré à <http://journals.openedition.org/linx/310> (consulté le 15 janvier 2020).

Adam, J.-M. (1997). Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. In *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°94, pp. 3-18. Repéré à <https://doi.org/10.3406/prati.1997.1800> (consulté le 10 septembre 2019).

Alain, R., Rey-Debove, J. & Verdier, F. (2017). *Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.

Alexander, O., & Winter-froemel, E. (2011). Necessary loans – luxury loans? Exploring the pragmatic dimension of borrowing. *Journal of Pragmatics*, vol (43), pp. 1550–1567. Repéré à <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0378216610004091> (consulté le 15 mai 2020).

Artiaga, L. (2010). Basket-ball. Dans Attali, M., & Saint-Martin, J. (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, pp. 28-31. Paris : Armand Colin.

Bernard-Beziade, M. (2008). L'utilisation des anglicismes dans la langue du sport en français et leur variation. *Linguística : Revista de Estudos Linguísticos da Universidade do Porto*. Vol 3, pp. 77-94. Repéré à <https://doaj.org> (consulté le 27 décembre 2019).

Biedermann-Pasques, L., & Humbley, J. (1995) La réception de mots anglais dans les journaux français : l'application de quelques principes d'harmonisation graphique . *Persée*, vol 108, pp. 57–65. [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1995\\_num\\_108\\_1\\_5320](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1995_num_108_1_5320) (consulté le 4 février 2020).

Boutmgharine, N. (2014). *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*. (Thèse de doctorat, univervisté Paris Diderot Paris 7). Repéré à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01107413/> (consulté Mars 2020).

Cabré, M. T. (1994). Terminologie et dictionnaires. *Meta*, vol 39(4), pp. 589-597. Repéré à <http://www.erudit.org/fr/revues/meta/1994-v39-n4-meta185/002182ar/> (consulté le 12 février 2020).

Cabré, M. T. (1998). *La terminologie*. Les Presses de l'Université d'Ottawa : A. Colin.

Cartier, E. (2019). Emprunts en français contemporain : étude linguistique et statistique à partir de la plateforme Néoveille. *L'emprunt en question(s) : conceptions, réceptions, traitements lexicographiques*. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02537344/> (consulté le 15 mars 2020).

- Charaudeau, P. & Maingueneau D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Compagnon, A. (1979). *La seconde main ou le travail de la citation*. Paris : Seuil.
- Couderc, C. (1990). *La presse écrite sportive française de 1850 à 1900*. (Mémoire de master, Université de Lyon - Université Jean Moulin, Lyon 3). Repéré à <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/62431-la-presse-ecrite-sportive-francaise-de-1850-a-1900> (consulté le 10/10/2019).
- Deroy, L. (1956). *L'empurmt linguistique*. Paris : Les belles lettres.
- Dubois, J. et al., (2012). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (troisième édition)*. Paris : Larousse.
- Errami, A. (2016). Les genres journalistiques. *ISESCO*, pp.109. Repéré à <https://docplayer.fr/48170107-Les-genres-journalistiques.html> (conculté le 15 octobre 2019).
- Haugen, E. (1950). The Analysis of Linguistic Borrowing. *Language*. Vol 26, No. 2 pp.210-231. Repéré à <https://www.jstor.org/stable/410058> (consulté le 21 octobre 2019).
- Humbley J. (2007). Emprunts, vrais et faux, dans le Petit Robert 2007. La journée des dictionnaires 2007. *La journée des dictionnaires 2007*, Mar 2007, Cergy-Pontoise, France. pp.221-238. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00275603> (consulté le 23 mars 2020).
- Humbley, J. (1974). Vers une typologie de l'emprunt linguistique. *Cahier de lexicologie*, 32/3, pp. 46-70.
- Humbley, J. (2010). Peut-on encore parler d'anglicisme ? *Lexique, normalisation, transgression*, pp.21-45. Repéré à <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-00967014> (consulté le 08 janvier 2020).
- Jedličková, K. (2009). *Les emprunts dans la presse française contemporaine*. (Thèse de doctorat, université Masarykovy univerzity), (consulté le 12 mars 2020).
- Biedermann-Pasques, Liselotte. & Humbley, J. (1995). La réception de mots anglais dans les journaux français : l'application de quelques principes d'harmonisation graphique. In: *Langue française*, n°108, pp. 57-65. Repéré à [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1995\\_num\\_108\\_1\\_5320](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1995_num_108_1_5320) (consulté le 27 janvier 2020).
- Loubier, C. (2011). « *De l'usage de l'emprunt linguistique* ». Montréal : Office québécois de la langue française. Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2036402> (consulté le 10 décembre 2019).
- Mackenzie, F. (1939). *Les relations de l'Angleterre et de la France d'après les vocabulaires II*. Paris: EDroz.
- Manfredi, S., Simeone-Senelle, M.-C. & Tosco, M. (2015). Language contact, borrowing and codeswitching. Dans Mettouchi, A. Vanhove, M., & Caubet, D. (dir.), *Corpus-based Studies of lesser-described Languages: the CorpAfroAs Corpus of spoken AfroAsiatic languages*. Vol 67, John Benjamins, pp. 283-308. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01249783> (consulté le 10 février 2020).

- McCaskill, M. K. (1990). *Grammar, Punctuation, and Capitalization: A Handbook for Technical Writers and Editors* NASA. Repéré à [https://books.google.fr/books?id=IT4CAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=Grammar,+Punctuation,+and+Capitalization&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwi6mY\\_Jtr7pAhUHYxoKHdZJBvEQ6AEIKDAA#v=onepage&q&f=false](https://books.google.fr/books?id=IT4CAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=Grammar,+Punctuation,+and+Capitalization&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwi6mY_Jtr7pAhUHYxoKHdZJBvEQ6AEIKDAA#v=onepage&q&f=false) (consulté le 3 mars 2020).
- Messaoudi, L., (2018, 11 décembre). *Les technolectes. Traits définitoires et enjeux sociolinguistiques*. [Conférence]. Université de lorraine, Metz.
- Neveu, F (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Pergnier, M. (1089). *Les anglicismes*. Paris : PUF.
- Petiot, G. (1982). *Le robert des sports*. Paris : Dictionnaire le Robert.
- Picone M. P. (1996). *Anglicisms, neologisms and dynamic French*. Vol (18). Amsterdam : JBenjamins PubCo.
- Poyer, A. (2007). La première presse cycliste française : ses titres, ses hommes, son influence (1869-1904). Dans Combeau- Mari, É (dir.), *Sport et presse en France : XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles* (2007 : 431). Paris : *Le Publieur*.
- Sablayrolles, J.-F. Jacquet-Pfau, Ch., & Humbley, J. (2012). Emprunts, créations "sous influence" et équivalents. *Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité*, Oct 2009, Lisbonne, Portugal. pp.325-339. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00608872> (consulté le 8 novembre 2019).
- Seridj, F. (2013). De l'intégration des emprunts français à l'anglais : cas des anglicismes informatiques dans les revues en ligne. *Synergies Algérie* n°19, pp. 197-213. Repéré à <https://gerflint.fr/Base/Algerie19/Seridj.pdf> (consulté le 1 mai 2020).
- Tournier, J. (1998). *Les mots anglais du français*. Paris : Belin.
- Walter, H. Walter, G. (2009). *Des mots d'origine étrangère*. Paris : Larousse.

## Webographie

Cambridge Dictionnaire : <https://dictionary.cambridge.org/fr/>

Corpus of Contemporary American English: <https://www.english-corpora.org/coca/>

Corpus of Contemporary American English: <https://www.english-corpora.org/coca/>

Dictionnaire Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/>

France Terme : <http://www.culture.fr/franceterme>

<https://nouveau-europresse-com.bases-doc.univ-lorraine.fr/Pdf>

<https://www.bnf.fr/fr> : <https://gallica.bnf.fr/blog/19122017/le-journal-lauto-fait-la-course-en-tete?mode=desktop>

<https://www.bnf.fr/fr> : <http://expositions.bnf.fr/lumieres/grand/180.htm>

<https://www.bnf.fr/fr> : <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-sportive?mode=desktop>

L'équipe.fr : <https://www.lequipe.fr/>

Trésor de la langue française informatisé (TLFi) : <http://atilf.atilf.fr/>

[www.dictionary.cambridge.org](http://www.dictionary.cambridge.org)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) : [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Exposition\\_Rugby\\_Musee\\_du\\_Sport.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Exposition_Rugby_Musee_du_Sport.pdf)

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341>

## **Annexes**

## Annexe 1 : Emprunts intégraux

<b>Anglicisme</b>	<b>Rubrique</b>	<b>Date de figuration dans l'Équipe</b>
1. Bonus	Rugby	27/05/2019
2. Boss	Football	10/02/2019
3. Briefing	Cyclisme	10/02/2019
4. Burn-out	Plongeon	04/06/2019
5. Business	Football	10/02/2019
6. Cash	Football	27/05/2019
7. Casting	Football	18/04/2019
8. Challenger	Cyclisme	24/04/2019
9. Club	Football	10/02/2019
10. Coach	Rugby	10/02/2019
11. Coaching	Football	10/02/2019
12. Cockpit	Automobile	27/05/2019
13. Consulting	Football	10/02/2019
14. Cool	Football	04/06/2019
15. Corner	Football	04/03/2019
16. Corner	Football	10/02/2019
17. Cyclo-cross	Cyclisme	18/04/2019
18. Dribble	Football	04/03/2019
19. Fan	Football	18/04/2019
20. Feeling	Football	19/04/2019

21. Handicap	Tennis	27/05/2019
22. Hold-up	Football	10/02/2019
23. Jackpot	Football	10/02/2019
24. Job	Rugby	10/02/2019
25. Joker	Football	04/03/2019
26. Leader	Rugby	10/02/2019
27. Management	Rugby	10/02/2019
28. Manager	Football	10/02/2019
29. Marketing	Rugby	19/04/2019
30. Match	Rugby	10/02/2019
31. Meeting	Athlétisme	10/02/2019
32. Outsider	Tennis	27/05/2019
33. Pack	Rugby	19/04/2019
34. Package	Automobile	27/05/2019
35. Partenaire	Rugby	10/02/2019
36. Passing	Tennis	27/05/2019
37. Penalty	Football	10/02/2019
38. Performance	Football	04/03/2019
39. Podcast	Tennis	27/05/2019
40. Punch	Rugby	10/02/2019
41. Ring	Boxe	10/02/2019
42. Round	Boxe	10/02/2019

43. Score	Rugby	10/02/2019
44. Selfie	Tennis	27/05/2019
45. Shoot	Basket	10/02/2019
46. Smartphone	Tennis	27/05/2019
47. Smash	Tennis	19/04/2019
48. Spleen	Football	18/04/2019
49. Sponsor	Athlétisme	26/03/2019
50. Staff	Rugby	10/02/2019
51. Standing	Cyclisme	18/04/2019
52. Stock	Rugby	10/02/2019
53. Stress	Rugby	10/02/2019
54. Superstart	Tennis	04/06/2019
55. Timing	Rugby	10/02/2019

## Annexe 2 : Emprunts hybrides

Anglicisme	Rubrique	Date de figuration dans <i>l'Équipe</i>
56. Bodybldé	Football	10/02/2019
57. Boxeur	Rugby	10/02/2019
58. Come-back	Football	04/03/2019
59. Compétition	Football	18/04/2019
60. Fair-play	Football	04/03/2019

61. Goal-average	Handball	10/02/2019
62. Skippeur	Bateau	04/06/2019
63. Sparring-partner	Football	04/03/2019
64. Sprinteur	Cyclisme	10/02/2019
65. Stopper	Football	10/02/2019
66. Tee-shirt	Football	19/04/2019
67. Tennistique	Tennis	27/05/2019
68. Tweeté	Rugby	19/04/2019
69. Week-end	Rugby	10/02/2019

### **Annexe 3 : Faux emprunts**

<b>Anglicisme</b>	<b>Rubrique</b>	<b>Date de figuration dans <i>l'Équipe</i></b>
70. Graining	Automobile	27/05/2019
71. Parking	Athlétisme	04/06/2019
72. Pressing	Football	10/02/2019
73. Recordman	Athlétisme	10/02/2019
74. Tennisman	Football	10/02/2019

### **Annexe 4 : Xénismes**

<b>Anglicismes</b>	<b>Rubrique</b>	<b>Date figurant dans <i>l'Équipe</i></b>
75. Bad-boy	Rugby	04/03/2019

76. Block	Handball	18/04/2019
77. Box-kicks	Rugby	10/02/2019
78. Break	Rugby	10/02/2019
79. Breaker	Rugby	18/04/2019
80. Briefing	Cyclisme	10/02/2019
81. Clash	Football	10/02/2019
82. Dunk	Basket	10/02/2019
83. French unpredictability	Rugby	10/02/2019
84. Golden-boy	Rugby	18/04/2019
85. Jet-ski	Tennis	04/03/2019
86. Lobby	Rugby	18/04/2019
87. No show	Tennis	10/02/2019
88. Offload	Rugby	10/02/2019
89. Pick-and-go	Rugby	04/03/2019
90. Premium	Rugby	27/05/2019
91. Punchline	Rugby	04/03/2019
92. Replay	Football	10/02/2019
93. Ruck	Rugby	10/02/2019
94. Run	Tennis	10/02/2019
95. Selfie made striker	Football	04/03/2019
96. Short-list	Football	26/03/2019

97. Skills	Rugby	10/02/2019
98. Sniper	Football	26/03/2019
99. Squad	Rugby	10/02/2019
100. Story	Tennis	27/05/2019
101. Switch	Tennis	04/06/2019
102. Tea-bag	Rugby	10/02/2019
103. Teenager	Tennis	04/06/2019